

# Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :  
France, colonies françaises et  
pays de protectorat français. 65 fr.  
Étranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :  
France... 75 fr. | Étranger. 105 fr.

Prix du numéro. 2 fr.

## JOURNAL FINANCIER

### PARAÎSSANT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :  
Annonces anglaises..... 8 fr. »  
Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux  
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 21  
DIMANCHE 26 MAI 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :  
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris  
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>)

#### Sommaire

Le montant des Bons de la Défense Nationale en circulation.

Restrictions à la liberté des émissions.

L'accord de solidarité monétaire avec la Hollande.

Mobilisation de ressources de change.

REVUE DE LA SEMAINE.

Chronique des Mines d'or et des Valeurs sud-africaines. — Rapports trimestriels.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto.

INFORMATIONS : Dette turque. — Banque Nationale Française du Commerce Extérieur. — Canal de Suez. — Union d'Electricité. — Bourguignonne de Transport d'Énergie. — Établissements Terrot. — Marinoni. — Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis. — Caoutchoucs de l'Indochine. — Plantations de Kratié. — Tunisienne de Cultures. — Alimentation de Provence. — Domaine du Chapeau de Gendarme. — Brasseries de l'Indochine. — Brasseries du Maroc. — Tabacs au Maroc. — Établissements Marion Aîné.

ASSEMBLÉES ET BILANS : Banque de l'Indochine.

NOUVELLES : Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change et des Banques en Valeurs. — Volume des positions au parquet. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Chambre de Compensation des Banquiers de Paris.

BILANS : Banque de France. — Crédit Industriel et Commercial. — Comptoir National d'Escompte.

RAPPORTS : Electrorail. — Maison Oüda.

Coupons.

Cote des changes. — Prix de gros des marchandises. — Cotes de Bourses régionales et étrangères. — Chemins de Fer de la Province de Santa Fé.

TIRAGES : Voir le sommaire dans le supplément.

#### LE MONTANT DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE EN CIRCULATION

Nous extrayons du *Journal Officiel* quelques chiffres indiquant l'évolution du montant de la circulation des bons de la Défense Nationale pendant les derniers mois :

Au 30 novembre 1938.....	26.224 millions
Au 31 décembre 1938.....	26.244 —
Au 31 janvier 1939.....	26.055 —
Au 28 février 1939.....	25.995 —
Au 31 mars 1939.....	25.857 —
Au 30 avril 1939.....	25.972 —
Au 31 mai 1939.....	25.803 —
Au 30 juin 1939.....	26.099 —
Au 31 juillet 1939.....	26.140 —
Au 31 août 1939.....	25.559 —
Au 30 septembre 1939.....	24.977 —
Au 31 octobre 1939.....	25.317 —
Au 30 novembre 1939.....	25.217 —

#### RESTRICTIONS A LA LIBERTÉ DES ÉMISSIONS

En vue de réserver à la Défense Nationale la totalité des ressources et des moyens de production du pays, un décret « relatif aux travaux civils pendant la durée des hostilités » et publié à l'« Officiel » du 22 mai interdit jusqu'à la fin de la guerre l'exécution de tous travaux civils publics ou privés, financés par des fonds à provenir soit de l'emprunt, soit de l'appel au marché financier.

Ne sont pas compris dans cette interdiction les travaux civils exécutés par les titulaires de marchés de la Défense Nationale et par leurs sous-traitants, lorsque ces travaux sont la conséquence de ces marchés.

Les travaux interdits en principe pourront d'ailleurs eux-mêmes bénéficier d'une autorisation lorsqu'ils auront un intérêt « immédiat et primordial » pour la Défense Nationale. Quant à l'achèvement des travaux en cours, il devra faire l'objet d'une demande d'autorisation à formuler dans le délai d'un mois.

#### L'ACCORD DE SOLIDARITÉ MONÉTAIRE AVEC LA HOLLANDE

On mande de Washington que le gouvernement hollandais a donné, le 21 mai, son adhésion à l'accord franco-anglais de solidarité monétaire. Les mesures prises en vertu de cette décision entreront en vigueur dès que les conventions intervenues auront été ratifiées. M. Loudon, ministre de Hollande, en a avisé M. Sumner Welles, qu'il a été voir au département d'État.

Le commerce entre les Indes Néerlandaises et les pays du bloc sterling se fera au change officiel de 7 guilders 60 pour une livre sterling, très voisin du cours de 7 florins 55 pratiqué à Londres sur le florin des Pays-Bas le 9 mai, c'est-à-dire à la veille de l'agression allemande.

Le dollar américain sera maintenu au cours moyen de 1 florin 87 1/2 pour 1 dollar.

Des mesures seront prises pour que les exportations des Indes Néerlandaises vers les pays du bloc or soient maintenues et réglées en dollars ou en d'autres devises agréées par la Banque de Java.

L'adhésion de la Hollande est la quatrième des adhésions reçues par la France et l'Angleterre, les trois premières étant celles de la Turquie, de la Norvège et de la Belgique.

#### Mobilisation de ressources de change

Le Gouvernement vient de prendre trois décrets dont on ne pourrait dire que les dispositions fussent inattendues, car elles instituent chez nous un régime de mobilisation des avoirs en dollars et en or en vigueur à peu près dans les mêmes conditions en Angleterre depuis la fin d'août dernier.

Le premier de ces décrets, parus au *Journal Officiel* le 21 mai, oblige les détenteurs de billets de banque libellés en dollars des États-Unis ou du Canada soit à céder ces billets à l'Office des changes, soit à les verser au crédit d'un compte en monnaie étrangère — et comme tel susceptible de rémunération — ouvert sur les livres de banques en France qui seront désignées par arrêté. Le dernier délai pour satisfaire à cette obligation, hors les cas de force majeure qui pourront être admis, est fixé au 30 juin. L'obligation s'applique d'une manière générale aux personnes physiques de nationalité française résidant en France, ainsi qu'aux personnes morales françaises ou étrangères pour leurs établissements en France ; elle s'étend aux personnes physiques étrangères résidant en France pour les billets qu'elles possèdent en France. Des décrets fixeront l'application aux colonies de ce régime qui déjà concerne l'Algérie comme la métropole.

D'autre part, les personnes morales françaises et celles étrangères ayant leur principal champ d'activité en France ou dans les colonies et territoires sous mandat français devront, avant le 30 juin, céder l'or qu'elles détiennent en lingots, barres ou monnaies, à la Banque de France et les établissements désignés.

Enfin, et ce n'est pas le moins important de ces textes, un décret astreint les détenteurs de titres étrangers libellés en dollars des États-Unis ou du Canada et les détenteurs de ces mêmes devises soit en France soit à l'étranger, sous forme d'avoir en compte ou sous toute autre forme, à déposer ces titres ou ces devises dans un des établissements de banque désignés. Cette obligation s'applique aux personnes physiques de nationalité française résidant en France et aux personnes morales françaises ou étrangères pour leurs établissements en France. Elle ne s'étend pas aux personnes physiques de nationalité étrangère résidant en France. Il semble bien résulter du texte qu'aucune formalité nouvelle n'est imposée aux porteurs dont les titres sont

déjà déposés à l'étranger sous le dossier d'une banque française, à condition toutefois que cette banque figure sur la liste des établissements agréés qui est fixée par arrêté. Si cette banque n'était pas agréée, il faudrait au contraire transférer les titres sous le dossier d'une banque agréée. De même que pour les billets, le dépôt de ces avoirs devra être effectué avant le 30 juin, et des décrets fixeront les termes de cette obligation pour les colonies et protectorats. On se doute que des pénalités sévères sont prévues dans chacun de ces trois décrets pour réprimer les infractions.

La liste des banques agréées pour recevoir en dépôt les valeurs étrangères est publiée à l'« Officiel » du 24 mai. Elle comprend près de 70 banques, dont une quinzaine de banques étrangères.

Un peu moins longue — elle ne comprend qu'un quarantaine d'établissements — est la liste, publiée le même jour, des établissements désignés pour recevoir les versements de billets de banque étrangers. L'arrêté ministériel qu'elle accompagne apporte quelques modifications au régime du contrôle douanier et dispose que ne sont pas soumises à l'obligation de la cession les personnes qui ne détiennent en billets de banque visés par le décret qu'un montant égal ou inférieur à la contre-valeur de 2.000 francs.

#### REVUE DE LA SEMAINE

Semaine dramatique, comme la France n'en a peut-être pas vécu depuis septembre 1914.

Après avoir suivi avec une attention angoissée, dans la mesure où le lui permettaient les termes voilés des communiqués, les progrès continus de la ruée allemande vers l'Ouest, les Français entendaient jeudi le président du Conseil proclamer du haut de la tribune du Sénat, avec une franchise totale, brutale même, l'exceptionnelle gravité de l'heure — Arras et Amiens occupés le matin par l'ennemi — et dévoiler les fautes et les négligences qui avaient mis la nation, en quelques jours, dans une situation aussi critique. Mais en même temps il indiquait de façon saisissante les raisons de ne pas désespérer : le maréchal Pétain à la vice-présidence du Conseil des ministres, le général Weygand à la tête des armées, le disciple de Clemenceau au ministère de l'Intérieur, d'importants changements immédiats dans le haut personnel des Affaires étrangères et de l'Administration intérieure. Hommes nouveaux, mais aussi, ce qui est peut-être plus encore, âme nouvelle, voilà ce que, à l'heure même où il proclamait solennellement la patrie en danger, le président du Conseil lui apportait comme moyens de salut.

La Bourse qui, violemment ébranlée pendant la précédente quinzaine, n'avait commencé à reprendre son équilibre que vendredi dernier, s'est ainsi trouvée dès le début de la semaine en présence de deux groupes de faits de nature à exercer sur elle une influence contradictoire : aggravation de la situation militaire en France, mesures gouvernementales révélatrices d'une volonté de redressement moral. Elle aurait pu se laisser glisser au découragement. Elle a choisi délibérément la voie de l'optimisme. Sa confiance n'est pas d'ailleurs d'ordre purement sentimental, car les hommes

178 V.  
1862  
FOP. 188

accédant au pouvoir sont de ceux qui ont déjà fait leurs preuves en des heures non moins critiques.

Abstraction faite de quelques valeurs que leur situation géographique ne pouvait laisser indifférentes à l'invasion allemande, l'ensemble du marché a constamment manifesté une grande résistance, consolidant le terrain regagné à la dernière séance de la précédente semaine, parfois même poursuivant nettement ses progrès. La tendance à la reprise s'est trouvée, dans certains compartiments de la cote, accentuée par des raisons particulières : les valeurs intéressées au maintien de la paix dans le bassin oriental de la Méditerranée ont ainsi tout naturellement bénéficié des commentaires auxquels a donné lieu la réponse de M. Mussolini au président Roosevelt. Par contre, la Canadian Pacific, la Franco-Wyoming ont été vivement ramenées en arrière. Ces titres figurent au petit nombre des valeurs libellées en dollars des Etats-Unis ou en dollars canadiens, qui, cotées sur notre marché, doivent être déposées dans des banques agréées, mesure considérée comme préliminaire à une réquisition par le Trésor, à des conditions non encore déterminées. Le Trésor britannique lui, rappelle-le, procède au règlement en espèces de ses réquisitions, à un prix calculé en fonction des cours sur la place d'origine.

La résistance affirmée par le marché aux plus mauvaises heures de ces jours derniers, ses velléités sporadiques de reprise appuyées toujours sur l'abondance des capitaux disponibles permettent d'augurer qu'un mouvement brusque de hausse pourrait se produire à la première nouvelle d'un succès militaire. Mais il ne faudrait pas souhaiter que ce mouvement éventuel, légitime en son principe, prit tout de suite trop d'ampleur, car il pourrait ménager au marché de cruelles déceptions. Un optimisme irraisonné est aussi dangereux qu'un pessimisme systématique; même si nous appréhensions d'ici peu que nos troupes ont mené, aux points critiques, des contre-offensives victorieuses, il resterait encore un long et rude chemin à parcourir, coupé de périlleuses traverses, avant le redressement total de la situation.

\*\*

Sur le marché libre de New-York, le franc a été fort agité : tombé un instant à 1.77 jeudi, il s'est relevé à 1.82, venant de 1.84 1/2 huit jours plus tôt. Après un mouvement de reprise, la livre a glissé de 3.25 à 3.19, puis 3.22.

#### FONDS D'ETAT

On pouvait craindre que l'invasion du Nord de la France, qui prive le Trésor des revenus d'une riche région industrielle à l'heure où elle lui impose un surcroît de dépenses militaires et civiles n'exercât une influence déprimante sur le marché de nos fonds d'Etat. Il n'en a rien été. Bien au contraire, tout le groupe est en reprise, stimulé par les espérances nées du sursaut d'énergie qui vient de se manifester dans la conduite de la guerre. Le mouvement de reprise n'a pas eu pour tous les types de rentes la même ampleur, mais il a été général, du moins en ce qui concerne les rentes spécifiquement françaises.

Le 3 0/0 mène le mouvement à 71,45 contre 69,30, quoiqu'il soit le titre le moins rémunérateur du groupe. Le 4 0/0 1917 passe de 76,40 à 76,80 et le 4 0/0 1918 de 74,20 à 75,20. Les 4 1/2 0/0 1932 terminent aussi en reprise, à 83,05 contre 82 la tranche A, et à 82,25 contre 81,10 la tranche B. Malgré l'attrait que lui confèrent ses conditions de remboursement — à 150 0/0 — le 5 0/0 1920 ne fait que résister à 108,45. L'obligation du Trésor 4 1/2 0/0 1933 se redresse de 928 à 931; la 4 0/0 1934, qui se traite depuis le 7 mai ex-droit au tirage du 5 juin, est calme près de 885.

La faiblesse des rentes françaises à garantie de change ou libellées en monnaies étrangères contraste avec la belle tenue du reste du groupe. Le 4 0/0 1925, malgré le privilège final dont il jouit, tombe de 176,70 à 168. Le 4 1/2 0/0 1937, poursuivant son mouvement de repli, est ramené de 207,25 à 198,50. Le French Republic 7 1/2 0/0 1921, coupure de \$ 1.000, a fléchi de 47,740 à 45,750 et le 7 0/0 1924 de 60,020 à 56,000. Peut-être certains porteurs français ont-ils cru que l'obligation de dépôt des valeurs mobilières étrangères libellées en dollars s'appliquaient à

ces titres. Hors cote, l'Extérieur 3 3/4 0/0 de \$ 537 fléchi aux environs de 23,300 et le 4 0/0 de 1.000 fl. ou 2.405 fr. suisses hésite près de 14,100.

Les emprunts extérieurs belges-or sont à nouveau éprouvés. Le 3 1/2 0/0 1934 fléchi de 1.685 à 1.320; le 1932 cède lui aussi du terrain à 1.310 contre 1.650. Le 5 0/0 1934, libellé en francs français, paye encore son tribut à la baisse à 515 contre 570. La rente belge 3 0/0 est offerte à la cote à 75 contre 93,50 la grosse coupure. Le Hollandais 3 0/0 1896 est offert à 900 contre 1.525.

Les fonds portugais, longtemps résistants, sont maintenant offerts à 2.250 contre 2.500.

L'emprunt bulgare 7 1/2 0/0 1928 reste, faute de transactions, à 550. Le coupon à échéance du 15 mai qui vient d'être détaché à raison de 105,243 brut, représente 40 0/0 de son montant nominal en francs français, tels que définis par la loi du 25 juin 1928. Les provisions remises ne permettant pas d'appliquer aucun montant au fonds d'amortissement, il ne sera pas procédé à des tirages. Le 5 0/0 1904 est négligé à 262.

Les fonds tures sont calmes, le 7 1/2 0/0 1934 à 320 contre 313 et le 7 1/2 0/0 1934 (2<sup>e</sup> rang) à 159 contre 160. On trouvera plus loin le montant des coupons d'ores et déjà payables, mais non encore détachés à la cote.

Le gouvernement égyptien a décidé d'interdire l'exportation des monnaies, des titres et des valeurs de toute nature. Seule une tolérance de 20 livres égyptiennes par personne est accordée à ceux qui quittent le territoire égyptien. L'Egypte Unifiée fait assez bonne contenance à 2.020 contre 1.975; au comptant, la privilégiée est offerte à 1.880 contre 2.075.

Le rapport de la Banque de l'Indochine rappelle que l'amortissement et le service des intérêts des emprunts chinois garantis par les Douanes sont suspendus depuis le début de 1939. Si en effet les recettes des Douanes ont atteint, en 1939, C. N. \$ 331 millions contre 254 en 1938, d'une part, cette augmentation n'a pas compensé la profonde baisse de la monnaie et, d'autre part et surtout, la fraction de ces recettes perçue par le gouvernement, c'est-à-dire celle qui a été encaissée directement dans les ports non occupés, ne s'est élevée qu'à 54.200.000 contre 96 millions. Les négociations sur les fonds chinois sont fort réduites; seul apparaît à la cote le 5 0/0 or 1913 (Lung) offert à 450 contre 510.

Ex-coupon, le Credito Argentino s'inscrit à 1.125 contre 1.090.

#### ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La Banque de France a été amenée par les circonstances à élargir, entre le 9 et le 16 mai, le concours qu'elle prête à l'économie et à l'Etat : le portefeuille commercial s'est accru de 274 millions 1/2, et le portefeuille agricole de 100 millions; les avances à trente jours ont progressé de 704.399.000 millions, les avances ordinaires de près de 126 millions, les opérations d'open market enfin, incluses dans les « effets négociables achetés en France » de 222 millions. Quant au Trésor il a prélevé 1.550 millions sur son compte d'avances, ce qui lui laisse encore une marge de 21.850 millions. Les principales variations corrélatives du passif sont une augmentation de 2.210 millions dans les comptes particuliers et un accroissement de 2.160 millions 854.650 fr. dans la circulation qui est ainsi bien près d'atteindre 160 milliards, montant record. Le total des engagements à vue de la Banque s'étant accru de près de 4.400 millions, le pourcentage de converture a été ramené de 48,67 0/0 à 47,47 0/0.

La Banque de France se redresse de 7.580 à 7.850. La Banque de l'Algérie s'attarde à 7.220. La Banque de l'Indochine, rudement éprouvée depuis quelques semaines, réagit de 7.345 à 7.500. Entre le 31 décembre 1939 et le 31 janvier 1940, le montant de sa circulation est passé de 2.288.887.520 fr. à 2.473.996.794 fr. Il n'était que de 1.872.093.166 fr. fin janvier 1939. La Banque de la Guyane, qui annonce pour le 1<sup>er</sup> juin un dividende de 13 fr. 50 net, affèrent au premier semestre de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1939, faiblit un peu, à 2.050. Ce dividende est égal aux deux précédents.

Reprise, bien timide encore, du groupe des établissements de crédit. Les difficultés actuellement rencontrées par leur exploitation ne pourront longtemps faire perdre de vue leur puissante armature et, pour certains d'entre eux, leur productivité. Le Crédit Lyonnais, dont le dividende vient d'être maintenu à 100 fr. se retrouve près de 1.535. Le Crédit Commercial de

France, qui est aussi un titre rémunérateur, se redresse de 518 à 550. Le Comptoir d'Escompte, amputé mardi de son solde de dividende de 15 fr. brut ou 9 fr. 32 net, se retrouve à 671.

L'action libérée de la Société Générale, dont le solde de dividende a été détaché mardi à raison de 27 fr. 759 net au porteur, clôture à 936 contre 965; la non-libérée, qui a détaché le lendemain son solde de 25 fr. 30 net, en regagne une partie à 763. La Société Générale Alsacienne de Banque ne paraît pas à la cote. Aucun dividende ne sera proposé à l'assemblée du 29 juin, le Conseil ne présentant pas de compte de profits et pertes définitif faute d'avoir pu établir les écritures des agences rhénanes depuis la guerre.

La Banque de Paris se raffermi à 925 contre 880. L'Union Parisienne s'attarde à 450. La Banque Transatlantique, ex-coupon, est ferme à 575. L'assemblée tenue le 17 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent par un bénéfice net de 7.510.310 fr. contre 6 millions 726.981 fr.; ce qui a permis, tout en versant 2 millions 1/2 aux réserves, d'élever le dividende de 30 fr. à 35 fr., payables depuis le 20 mai, à raison de 23 fr. 02 net au porteur. Le report à nouveau appartenant aux actionnaires, est porté de 1.490.790 fr. à 1.698.293 fr.

Lehideux s'avance à 835. Un dividende de 80 fr., contre 60 fr. précédemment, sera proposé à l'assemblée du 7 juin, le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 1940 ressortant à 2 millions 269.846 fr. contre 1.811.904 fr. Edilité Crédit, qui a détaché le 17 mai un coupon de 70 fr. brut, ne fait l'objet d'aucune transaction.

Très déprimées la semaine dernière, les banques travaillant surtout dans le bassin oriental de la Méditerranée se sont raffermies, sur une appréciation pour le moment plus optimiste des dispositions de l'Italie. La Banque Ottomane se redresse de 536 à 550, le Crédit Foncier Egyptien de 2.900 à 3.050. Les Monts-de-Piété Egyptiens se retrouvent tout près de 2.150. L'assemblée du 21 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1939, d'une durée de six mois seulement, et a décidé une répartition globale de 68 fr. 30, dont 22 fr. 50 à titre de remboursement de capital.

La Compagnie Algérienne, dont le solde de dividende de 37 fr. 30 net au porteur sera détaché le 6 juin, se replie de 1.260 à 1.225. La Banque Industrielle de l'Afrique du Nord résiste près de 360. L'exercice 1939 se solde par un bénéfice net de 2.039.618 fr. seulement contre 3.514.020 fr. et par un bénéfice disponible de 5.743.802 fr. contre 6.749.336 fr. Un dividende de 20 fr., contre 22 fr., sera proposé à l'assemblée du 6 juin. La Foncière de la Ville d'Alger, dont les dividendes viennent d'être maintenus à 12 fr. pour l'action et 4 fr. pour la part, est délaissée à 250 et 68. La Banque Commerciale Africaine, qui convoque son assemblée pour le 24 juin, est calme à 126. Le bénéfice sera, cette année encore, affecté aux comptes de prévoyance.

Le Crédit Foncier de France passe de 2.845 à 2.960. Le Conseil vient de faire les publications préliminaires à la création des actions nouvelles à répartir gratuitement entre les actionnaires. La Compagnie Foncière de France, qui convoque son assemblée pour le 19 juin, reste à 780, faute de transactions nouvelles. Les Immeubles de la Plaine Moneau sont négligés à 380. Aucun dividende ne sera réparti pour l'exercice clos le 31 janvier 1940, dont les derniers mois ont souffert de la nouvelle législation sur les loyers. L'assemblée se tiendra le 20 juin. L'Immobilière Marseillaise est ramenée à 1.700. La Société Foncière Lyonnaise, au comptant, se défend près de 650. Son revenu brut d'exploitation est tombé de 11.904.972 fr. à 9.865.008 fr. et l'ensemble de ses revenus de 13.020.821 fr. à 10.278.148 fr. Le bénéfice net ressort à 1 million 297.421 fr. contre 3.392.019 fr. Aucun dividende ne sera proposé à la prochaine assemblée.

#### CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Très peu de transactions cette semaine encore sur les actions de nos anciens réseaux. Le Nord, faible en raison des intérêts qu'il a en Belgique, fléchi de 970 à 830. L'Est est résistant à 640. Le Lyon reprend quelques points à 976. L'Orléans et le Midi sont mornes, à 860 et 710; sauf pour le Midi, ces cours sont de jeudi.

Rares sont les échanges parmi des compagnies secondaires. Le 3 juin seront détachés les coupons des Chemins de Fer Economiques (23 fr. 78 net), des Economiques du Nord (10 fr. 116 net au porteur pour l'action de capital et 9 fr. 86 pour la priorité) et des Vicinaux (11 fr. 985 net au porteur).

L'assemblée des **Chemins de Fer Tunisiens** a voté le dividende prévu de 50 fr. par action de capital et 20 fr. par action de jouissance, contre respectivement 40 fr. et 10 fr. Le solde créditeur de l'exercice atteint 3.119.040 fr., en augmentation de 460.300 fr. sur l'exercice précédent. Le solde de 35 fr. restant dû à l'action de capital sera payé le 30 juin en même temps que le dividende de la jouissance. **Indochine et Yunnan**, qui n'a pas été coté depuis quinze jours, est offert à 1.180 contre 1.270, dernier cours inscrit.

La **Société Turque des Chemins de Fer Orientaux** mettra en paiement, dès le 28 mai, une deuxième répartition de 10 fr. suisses par action. Les obligations qui doivent être remises aux actionnaires ne sont toujours pas disponibles. L'action, hors cote, est recherchée vers 550.

Le **Canadian Pacific** fléchit de 226 à 203. New-York est faible et, d'autre part, il fait partie des valeurs libellées en dollars canadiens qui doivent être, avant le 30 juin, placées sous dossier d'une banque française.

Le **Nitrate Railways** maintiendra son dividende à 1 1/4 0/0. Le bénéfice net de l'exercice 1939 atteint £ 26.506 contre £ 35.066 l'an dernier.

Reprise du **Métropolitain** de 720 à 760. Les **Transports en Commun** ne varient guère à 455. Le dividende sera fixé à 30 fr. net. Il s'y ajoute un supplément de 7 fr. 50, soit au total 34 fr. 99 net au porteur. Assemblée le 26 juin. Les **Omni-bus et Tramways de Lyon**, qui convoquent leurs actionnaires le 25 mai, maintiendront leur dividende à 20 fr. par action de capital et 7 fr. 50 par action de jouissance. A Lyon, ils s'échangent à 275.

La **S.I.T.A.** proposera à ses actionnaires le 18 juin un dividende de 75 fr. contre 80 fr. l'an dernier. L'impôt afférent à la répartition d'une action gratuite pour 4 anciennes sera retenu sur le montant du solde de 40 fr. qui reste à payer.

Les **Tramways Algériens** recevront un dividende de 13 fr. net de l'impôt de 27 0/0 qui, pour l'action de capital, s'ajoutera à l'intérêt statutaire.

Les **Tramways de Shanghai** se sont stabilisés aux environs de 950.

#### CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Le Conseil du **Canal de Suez** vient de faire connaître le montant des dividendes qu'il proposera à l'assemblée du 3 juin. L'action de capital recevra 580 fr. brut au lieu de 900 fr., l'action de jouissance 492 fr. 63 au lieu de 811 fr. 94, la part de fondateur 555 fr. 07 au lieu de 914 fr. 86. Le dividende du cinquième de part représentant normalement les deux cinquièmes de celui de l'action de jouissance doit ressortir à 197 fr. 05 contre 324 fr. 77. La réduction de l'acompte de janvier, la diminution des recettes depuis le début de l'exercice avaient préparé les esprits à une importante diminution du dividende. Aussi la publication de la décision du Conseil n'a-t-elle pas empêché les titres du Canal, très déprimés depuis plusieurs semaines, de se redresser nerveusement sitôt que furent connus la réponse de M. Mussolini au Président Roosevelt — ou du moins la version qui en a été publiée — relative au maintien de la non-belligérance italienne, et le discours relativement modéré du comte Ciano.

L'action de capital, qui était tombée jusqu'à 12.000 la semaine dernière, a rebondi de 12.500 à 14.200, après 14.975, entraînant la jouissance de 8.550 à 10.800. La part de fondateur se redresse non moins vivement, à 10.500, venant de 8.650, et le cinquième de part civile clôture à 3.300 contre 3.000.

Les **Magasins Généraux de Paris** perdent quelques francs à 1.680 l'action de capital; la jouissance n'a pas été cotée depuis de longs mois. L'assemblée tenue jeudi a approuvé les comptes de l'exercice 1939 dont nous avons publié un aperçu le 12 mai. Les dividendes ont été élevés de 70 fr. à 80 fr. et de 45 fr. à 55 fr. respectivement. **Paris-Austerlitz**, qui convoque son assemblée pour le 18 juin, s'immobilise à 240. Les **Docks de Rouen**, qui tiendront la leur le 11 juin, sont encore demandés sans contrepartie à 350.

A 14.600, le **Port du Rosario** gagne à peu près 2.350 fr. Le **Port de Salonique** reste à 495 faute de transactions. Son assemblée est convoquée pour le 11 juin. Le bénéfice net ressort à 1 million 985.506 fr. contre 3.575.755 fr. pour l'exercice 1938, qui avait bénéficié du règlement d'annuités arriérées. L'on s'attend à un dividende d'au moins 120 francs.

Parmi les valeurs de navigation maritime,

l'action des **Chargeurs Réunis**, qui avait perdu à peu près 275 fr. la semaine dernière, faiblit encore un peu à 1.115. La part est ramenée à 1.000. L'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1939 est convoquée pour le 12 juin. La **Compagnie de Navigation Mixte**, délaissée à Paris, vaut environ 635 à Marseille. Pendant les huit premiers mois de l'exercice 1939, les bénéfices nets réalisés s'élèvent, après 14.470.000 fr. d'amortissements, à 8.547.197 fr. contre 6.730.880 fr. pour l'année entière; pour les quatre derniers mois de l'exercice, le bénéfice, sujet à rectification, ressort à 4.525.584 fr. A l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin, le Conseil proposera, pour le capital doublé, un « superdividende » de 30 fr. contre 35 fr. l'an dernier. La **Compagnie de Navigation Fraissinet**, à la Bourse de Marseille, se tient un peu au-dessus de 1.300. Elle se prépare à porter son capital de 21 à 35 millions par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chaque action devant être élevée de 300 fr. à 500 fr.; le capital a été déjà doublé l'an dernier par distribution d'actions gratuites.

#### ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Le compartiment des valeurs d'électricité conserve, dans la tourmente, une bonne résistance. Exception faite naturellement pour les exploitations situées dans des régions sur lesquelles les événements s'appesantissent particulièrement.

La **Parisienne de Distribution** se replie de 655 à 613. L'**Union d'Electricité**, qui convoque ses actionnaires le 7 juin, s'effrite de 430 à 406. L'**Electricité de Paris** se relève bien modestement à 593 l'action et 990 la part. L'**Electricité de la Seine**, qui tiendra son assemblée le 17 juin, marque le pas à 280.

L'**Ouest-Lumière** oscille aux environs de 735. Après déduction des amortissements, soit 17 millions 500.000 fr., le bénéfice net de l'exercice 1939 s'établit à 24.050.622 fr. contre 24.105.849 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée du 6 juin de maintenir le dividende à 65 fr. brut par action. Le bilan dénote une situation brillante avec 21.486.556 fr. en caisse, 40.324.092 fr. de créances sur abonnés et 52.324.092 fr. de débiteurs pour faire face à 67.314.730 fr. de créanciers.

La **Générale d'Electricité** devrait en appeler d'une baisse excessive à 1.460. Le droit n'est pas cher à 690. **Thomson-Houston** qui, faute de quorum, a dû remettre son assemblée au 28 juin, passe de 263 à 514. **Eclairage et Force**, qui était retombé à 500, termine ferme à 514.

L'**Energie Industrielle** trouve un terrain de facile résistance à 900. L'**Union Electrique Rurale** demandera à l'assemblée du 7 juin, appelée à statuer sur les comptes de 1938 et de 1939, l'autorisation de céder la participation de la Société dans la Compagnie Nouvelle d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz et l'Electricité. Une assemblée extraordinaire statuera aussi sur la réduction du capital, par rachat au-dessous du pair de 250.000 actions. Hors cote, l'action est demandée à 30.

L'assemblée tenue le 21 mai a approuvé les comptes de la **Compagnie Centrale d'Energie Electrique**, soldés par un bénéfice net de 9 millions 790.472 fr. et voté un dividende de 34 fr. 75 par action de capital, net de l'impôt sur le revenu calculé au taux de 18 0/0. Le solde restant dû, soit 18 fr. 85 net par action au porteur, sera payable le 1<sup>er</sup> juin. La Société n'a cessé d'améliorer et de renforcer ses installations pour répondre aux besoins qui pourraient se manifester en raison de l'état de guerre. L'action termine à 675.

Pour 1939, les comptes de la **Havraise d'Energie Electrique** font ressortir, après 6.991.748 fr. d'amortissements et provision supplémentaire de 3.880.750 fr., un bénéfice net de 13.246.197 fr. contre 19.439.300 fr. Le dividende sera ramené par l'assemblée du 22 juin de 52 fr. 50 à 40 fr. pour l'action de capital et de 42 fr. 50 à 30 fr. pour l'action de jouissance, ce qui décevra les actionnaires. Les deux titres valent respectivement 751 et 625 contre 810 et 632.

L'assemblée du 21 mai a approuvé les comptes des **Forces Motrices de la Vienne**, dont le bénéfice net de 18.221.238 fr. contre 11.585.469 fr. permet de porter le dividende de 20 fr. à 27 fr. 50. Le développement des recettes continue à s'affirmer, les produits d'exploitation encaissés pendant le premier trimestre de l'exercice en cours accusant une nouvelle progression de 15 0/0. L'assemblée extraordinaire, tenue le même jour, a ratifié l'augmentation du capital de 120 à 140 millions par l'incorporation d'une somme équivalente prélevée sur les réserves. Il sera attribué une action gratuite pour six anciennes. L'action est très ferme à 586 venant de 551.

L'**Energie du Sud-Ouest**, qui réunira ses actionnaires le 19 juin, s'avance de 1.230 à 1.335.

L'assemblée des **Eaux et Electricité de l'Indochine** n'a pu se tenir le 20 mai, faute de quorum. L'action de capital s'échange à 985 et pourrait prétendre à mieux. La **Marocaine de Distribution**, dont l'assemblée se tiendra le 28 juin, est somnolente à 780.

Les **Eaux et Electricité de l'Ouest-Africain** convoquent une assemblée extraordinaire pour le 19 juin aux fins de porter le capital de 28 à 35 millions par incorporation de réserves: une action nouvelle pour quatre anciennes. On cote 911 contre 920 l'action qui a reçu 30 fr. l'an dernier.

Le groupe des valeurs de gaz est un peu mieux tenu, lui aussi. Le solde restant à toucher sur les dividendes des actions de la **Compagnie Continentale du Gaz**, soit 30 fr. brut, sera payé le 27 mai à raison de 20 fr. 90 net par action libérée au porteur. L'action non libérée touchera net 24 fr. 60. Les exploitations du Nord et de l'Est représentent la plus grande partie de l'activité sociale. Elles souffrent particulièrement des circonstances actuelles. L'action libérée, qui valut 1.310, est délaissée à 1.150.

Un décret récent approuve la convention passée, le 15 février 1940, entre l'Etat et le Gaz de Lyon et lui accorde la concession d'un réseau de distribution d'énergie électrique s'étendant sur une zone de l'Ain, du Rhône et de l'Isère. Le **Gaz de Lyon** termine à 351. Le **Gaz de Marseille** est ferme à 1.355. Un bénéfice exceptionnel provenant de la vente de titres est une des causes de l'augmentation des bénéfices qui atteignent 14.044.696 fr. contre 9.712.839 fr. Le Conseil proposera de payer le dividende en deux fois: tout d'abord paiement, dès le 24 mai, de 95 fr. par action de capital et 70 fr. par action de jouissance, sommes égales aux dividendes de l'an dernier, puis répartition d'un second dividende de 40 fr. qui serait payable en même temps que le dividende de l'exercice 1940, cette répartition permettant de compenser, s'il y a lieu, la réduction du prochain dividende. On peut craindre en effet une diminution puisque les revenus des filiales s'appliqueront à un exercice de huit mois seulement. Le projet d'incorporation de réserves au capital est abandonné.

#### PRODUITS CHIMIQUES

Reprise des valeurs de produits chimiques, à l'exception de celles représentatives d'affaires qui ont des intérêts dans le Nord de la France. Sur l'importance relative de ces intérêts par rapport à l'ensemble de l'actif social, le marché commet d'ailleurs certaines erreurs d'appréciation.

**Saint-Gobain, Chauny et Cirey** se replie de 2.560 à 2.390. Sa raison sociale rappelle ses origines, mais la Société a d'importantes usines dans bon nombre de régions éloignées des théâtres d'hostilités et des intérêts directs ou indirects hors de France. Les **Etablissements Kuhlmann**, qui ont quelques usines dans le Nord et dans l'Est, mais un grand nombre aussi d'installations dans le reste de la France, sont ramenés de 831 à 751. Les **Produits Chimiques Coignet**, dont les principales installations sont dans les régions parisienne et lyonnaise, sont soutenus un peu au-dessous de 600. L'**Algérienne de Produits Chimiques** est en léger progrès à 182. L'assemblée extraordinaire convoquée pour le 21 mai n'a pas réuni le quorum.

**Rhône-Poulenc**, à l'approche de l'assemblée du 4 juin, se redresse de 1.045 à 1.149. Le **Carbone Lorrain** abandonne plus de 100 fr. à 560. En dépit de son nom, la Société n'a qu'une usine en Lorraine; les autres sont situées à Gennevilliers et Montreuil-sous-Bois (Seine), Gisors (Eure) et Epinouze (Drôme). La **Centrale Rousselot**, qui convoque son assemblée pour le 12 juin, a valu en dernier lieu 1.020.

L'**Air Liquide** se relève de 1.155 à 1.301 l'action, de 5.800 à 5.905 la part. La période normale de souscription à l'augmentation de capital vient de se clore, mais les actionnaires empêchés pourront, rappelons-le, exercer leurs droits dans un certain délai après la clôture des hostilités. La **Société Chimique de la Grande-Paroisse** a paru à la cote à 3.000 après le détachement, lundi, de son dividende de 60 fr. brut ou 36 fr. 425 net au porteur. La **Soudure Autogène**, qui vient d'être promue de la cote de la coulisse à celle du parquet, perd quelques francs à 666 l'action A et 646 l'action B. L'assemblée tenue le 22 mai a voté le projet d'augmentation de capital que nous avons annoncé: le capital va être porté de 20 à 30 millions par la création, au prix de 120 fr., jouissance 1<sup>er</sup> juillet

1940, de 100.000 actions nouvelles qui seront réservées aux actionnaires actuels à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. Echangée pour la dernière fois à 1.600, l'action Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient est offerte à 1.325. Elle se relèvera. L'assemblée extraordinaire du 23 mai a décidé d'élever le capital de 10 à 20 millions, par la création de 40.000 actions de 250 fr. qui seront réservées à titre irréductible aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour une ancienne, au prix de 300 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940.

Les Produits Chimiques d'Alais et l'Electrochimie, dont les principales exploitations sont dans des secteurs actuellement fort tranquilles, sont en reprise à 1.980 contre 1.920 et à 2.090 contre 1.870 respectivement. Bozel-Malétra, qui convoque son assemblée pour le 26 juin, est encore offert à 330. Dépréciation excessive, semble-t-il.

Les Salines de Djibouti, qui tiendront le 14 juin, outre leur assemblée ordinaire, l'assemblée extraordinaire primitivement convoquée pour le 17 mai, regagnent le cours rond de 600.

Les Phosphates de Gafsa, dont l'assemblée se tiendra lundi, se raffermissent à 1.001. Le Djebel-M'Dilla se retrouve tout près de 240, en attendant les assemblées ordinaire (approbation des comptes) et extraordinaire (incorporation de réserves au capital) convoquées pour le 25 juin. Les Phosphates Tunisiens s'effritent à 251.

Kali Sainte-Thérèse, à l'approche de ses assemblées ordinaire et extraordinaire convoquées pour le 1<sup>er</sup> juin, regagne un peu de terrain à 790.

#### MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Le groupe des valeurs métallurgiques ne pouvait manquer d'être un des plus atteints par les inquiétudes qui ont mis le marché à l'épreuve. D'évidentes considérations d'ordre géographique devaient peser de tout leur poids sur un marché qui subissait un besoin général et précipité de vendre. La nervosité même de ces réflexes allait déterminer une clôture un peu plus soutenue, mais surtout au bénéfice des valeurs les mieux favorisées par l'emplacement de leurs installations industrielles.

Le Creusot s'est de la sorte rétabli à 1.670 contre 1.560, ce qui laisse le titre attrayant, eu égard à la position de ses établissements et à l'activité qu'ils déploient. Offertes la semaine dernière à 495, les Acieries de la Marine se sont raffermies à 510. Châtillon-Commentry reprend à 1.805 contre 1.705 à la faveur de brillants résultats qui vont faire élever le dividende à 100 fr. pour un exercice de huit mois contre 65 fr. l'année dernière. Commentry-Fourchambault, plus charbonnage encore que firme métallurgique, se replie de 1.220 à 1.200 ; c'est négliger à l'excès l'importance de son charbonnage de Decazeville, dont l'activité s'est nécessairement beaucoup développée. Rechute qui aurait pu être plus grave de Longwy à 206 après 250.

A 2.000, Pont-à-Mousson abandonne de nouveau près de deux cents francs sur un marché resté d'ailleurs très étroit. On ne pouvait, dans ces conditions, attendre beaucoup plus de résistance de Micheville, qui fléchit encore de 625 à 540, malgré l'attrait d'une élévation prochaine du nominal de ses actions. Saulnes est de même entraîné à 425 contre 700. Senelle-Maubeuge tombe à 550 contre 610 avant de faire l'objet d'une offre sans contrepartie à 460. De même la Chiens reste offerte à la cote à 320 l'action de 500 fr., à 160 celle de 250 fr.

La secousse a été surtout rude pour les Forges et Acieries du Nord et de l'Est, d'ailleurs cotées à terme ; sans terminer la semaine au plus bas, l'action s'inscrit vendredi à 445 contre 510. Denain-Anzin, que venait de stimuler la publication de beaux résultats permettant de porter le dividende de 40 à 100 fr., glisse encore de 1.090 à 910. Louvroil-Montbard plonge brusquement de 600 à 450.

Repli fort excessif de la Métallurgie de Normandie de 890 à 725. Cette société se prépare à porter son capital de 118 à 147 1/2 millions par une incorporation de réserves (une action gratuite pour quatre anciennes) sur laquelle doit statuer une première assemblée extraordinaire le 4 juin ; le même jour, une seconde assemblée se verra soumettre une seconde augmentation de capital pour rémunérer l'apport d'actions des Mines de Soumont auxquelles la Société est déjà étroitement intéressée. Simple résistance qui devrait logiquement s'affirmer du Saut-du-Tarn à 915 l'action ordinaire et à 925 la privilégiée.

Tandis que des offres affectent toujours les valeurs de la métallurgie belge, les Acieries du Chili trouvent dans l'éloignement de leurs usines les motifs d'une nouvelle vogue ; dernier cours : 17.450 contre 15.050 l'action et 3.100 contre 2.755 la part.

A 850 hésitent encore à se ressaisir les Tréfileries du Havre. La Française des Métaux se redresse de 2.040 à 2.149. L'Electro-Métallurgie s'effrite de 162 à 138. Fermeté en revanche de la Bonneville à 270, après son assemblée du 23 mai qui a fixé le dividende, comme prévu, à 6 fr. 66 brut ; paiement le 15 juin, à raison de : actions privilégiées nominatives, 5.467 et 4.867 ; actions anciennes au porteur, 4.526 ; actions privilégiées au porteur, 4.191. Pendant l'exercice, les trois branches maîtresses de l'activité sociale ont bénéficié d'un courant d'affaires en très sensible progression. Caplain St-André est brusquement ramené de 445 à 385, malgré la perspective d'un dividende que l'assemblée du 22 mai a maintenu à 30 fr. brut pour l'exercice clos par anticipation le 31 août 1939.

Des offres persistent sur le marché de la Française de Matériel de Chemins de Fer, dont les principaux établissements sont à Maubeuge, à 750 ; la nouvelle phase des hostilités surprend cette firme en pleine activité rémunératrice, car pour l'exercice de cinq mois arrêté au 31 août 1939, le bénéfice d'exploitation s'élève à 5 millions 465.296 fr. contre 5.730.295 fr. pour l'exercice de durée normale 1938-1939 et ressort, net, à 4.325.684 fr. contre 4.376.807 fr. ; on sait qu'un dividende de 37 fr. 50 contre 40 fr. sera proposé à l'assemblée du 4 juin. Pas plus épargnée, la Franco-Belge tombe à 850, de même que Cail à 286. Brissonneau et Lotz, affaire nantaise, d'abord très soutenue à 1.070, est ensuite offerte à 1.000. La Générale de Construction de Locomotives est ramenée à 130. Brusque repli des Acieries du Nord de 248 à 208.

L'ambiance laisse l'Alsacienne de Constructions Mécaniques offerte à 800. Fives-Lille tombe de 625 à 507.

Au coin de la construction navale, les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) n'ont pas de mal à résister à 2.000 ; c'est une de nos grandes entreprises auxquelles une activité durable est largement promise. Le Conseil vient de décider, en raison des circonstances, de ne pas donner suite au projet d'augmentation de capital par incorporation de réserves qui devait être soumis à l'assemblée extraordinaire du 29 mai. Les Ateliers et Chantiers de la Loire se tassent encore de quelques francs à 801, mais sont appelés à se ressaisir. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1939 — d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois — le Conseil proposera un dividende de 30 fr. contre 25 fr. pour l'exercice précédent d'une durée normale. Ce dividende s'applique au capital ancien de 60 millions, les 20.000 actions émises en juillet 1939, au pair de 500 fr., ayant droit seulement pour cet exercice à l'intérêt statutaire 5 0/0 « prorata temporis » et au quart du « superdividende ». Repli nerveux des Ateliers et Chantiers de France de 485 à 360, bien que l'assemblée du 13 juin doive se voir proposer d'élever le nominal des actions de 167 à 250 fr. par incorporation de réserves ; le capital serait ainsi porté de 17.034.000 fr. à 25 1/2 millions. Les Forges et Chantiers de la Méditerranée progressent en revanche de 1.500 à 1.650.

Quelques dégagements précipités sur le marché de Citroën, dont l'action N est ramenée de 630 à 617 et l'action B de 620 à 582. Peugeot retrouve une certaine résistance à 454 à l'approche de son assemblée du 24 mai prévue pour une répartition de réserves. Déjà durement secouée la semaine dernière, Hotchkiss peut raisonnablement garder de la résistance vers 810. La Ford Française reste cantonnée près du cours de 70. L'annonce d'une prochaine incorporation de réserves élevant le capital de 26 à 39 millions stimule d'autre part les Ateliers d'Aviation Louis Bréguet à 1.120 l'action ordinaire et 1.320 la priorité ; il sera réparti une action gratuite pour deux actions anciennes.

A 890 restent déprimés les Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz ; c'est un traitement rigoureux pour un titre qui, tout en étant de choix, n'en est pas moins rémunérateur. Les Signaux et Entreprises Electriques se sont bientôt raffermis à 1.595 contre 1.451. Défensive également de Rateau à 550, le marché ayant en perspective un dividende porté de 20 fr. à 30 fr. pour l'exercice au 31 août 1939 d'une durée de huit mois seulement ; le bénéfice est d'ailleurs voisin pour cet exercice de celui de 1938 de durée normale. Pas d'échanges pour les Etablissements Alphonse Binet, inscrits aux cours anciens de 140 l'action et 370 la part ; l'assemblée extraordinaire du 21 mai a clos l'exercice 1939 au 31 août et porté au 31 décembre 1940 l'expira-

tion de l'exercice en cours ; l'assemblée ordinaire du même jour a voté les dividendes annoncés de 7 fr. 50 par action et 12 fr. 50 par part.

Résistance de S.A.G.E.M. à 995 contre 1.010. Saintagne, qui annonce un bénéfice venant en déduction des pertes antérieures (241.382 fr. pour 1938), se défend vers 200.

#### CHARBONNAGES

Les valeurs de charbonnages du Nord restent soumises à l'incidence des événements, dont la gravité s'est accrue à partir de mardi, tandis que les entreprises situées loin de la zone des opérations ont retenu l'attention, ayant à tenir compte seulement du développement considérable de la demande de charbon.

Nous laissons Lens à 298 pour la retrouver à 260. Courrières revient de 205 à 185 ; Marles, de 440 à 326 ; Béthune, de 590 à 435 ; Anzin, de 584 à 425 ; Bruay, de 259 à 209 ; Liévin, de 193 à 166. A 480 contre 695, fléchit Vicoigne, qui ne peut tenir compte des conditions avantageuses de son augmentation de capital par répartition d'actions gratuites.

Au comptant, Aniche est vainement offerte à 1.100. L'assemblée extraordinaire du 21 mai a décidé l'incorporation au capital de la somme de 85.750.000 fr., pour le porter à 257.250.000 fr. et entraînant la distribution d'une action nouvelle gratuite, entièrement libérée, pour deux actions anciennes. Dourges se replie d'abord à 880 contre 1.025, puis est offerte à 825. Carvin s'établit enfin à 630.

Le groupe du Centre et du Midi entre naturellement dans la catégorie des valeurs privilégiées que nous venons d'évoquer. Blanzay se maintient à 1.220 ; Albi accentue sa fermeté, de 1.165 à 1.205 ; Carmaux fait toujours preuve d'une bonne résistance à 1.870. C'est le 30 mai que sera mis en paiement son coupon de 27 fr. 55 net par action ordinaire et 22 fr. 40 par action de jouissance. La Grand'Combe se redresse à 985 contre 820. L'assemblée tenue le 17 mai par les Charbonnages des Bouches-du-Rhône a approuvé les comptes de 1939 soldés, après amortissements, par un bénéfice de 1.602.374 fr. contre 575.398 fr., permettant l'élévation du dividende de 10 à 14 fr. La production marque une augmentation de 57.257 tonnes. L'action termine à 421. Elle était demandée la semaine dernière à 445.

La Haute-Loire fléchit de 474 à 467 pour l'action de capital et de 200 à 190 pour l'action de jouissance. Les Mines de la Loire glissent de 495 à 465.

Urikany a ramené son dividende de 2 pengos à 1 pengos 1/2. Le paiement de ce coupon est d'ailleurs remis à une date ultérieure.

A 3.000 contre 2.590, les Charbonnages du Tonkin retrouvent une fermeté qu'ils n'auraient pas dû abandonner. Ils sont encore attrayants.

#### VALEURS DE PÉTROLE

La première émotion passée, le marché de la Royal Dutch s'est ressaisi et de nombreux acheteurs ont essayé de bénéficier des bas cours enregistrés la semaine dernière. La réaction a été brusque et, en fin de semaine, les cours se stabilisent vers 4.750, regagnant 1.150 points sur leur plus bas niveau. La Shell, proportionnellement moins touchée, se redresse à 637.

La Franco-Wyoming glisse de 292 à 245. Libellée en dollars, elle doit être, avant le 30 juin, déposée sous dossier d'une banque française agréée.

La Canadian Eagle, soumise à la même obligation, recule de 70,25 à 63, tandis que la Mexican Eagle, qui est libellée en dollars mexicains, monnaie qui n'est pas visée par le décret du 21 mai, résiste vers 56.

Les produits bruts de l'Astra Romana pour l'exercice 1939 atteignent 718 millions de lei contre 360 millions pour l'exercice précédent. L'action résiste à 76. Le rapport de la Steana Romana indique que la production de brut a augmenté grâce à la production du nouveau chantier de Tintea qui fournit 14 0/0 de la production totale. Les exportations n'ont pas dépassé 400.289 tonnes contre 434.172 t., tandis que les ventes à l'intérieur sont passées de 179.611 t. à 201.124 tonnes. Le titre traîne à 35.

Petrofina, société belge, mais société de portefeuille qui a dû pouvoir, en temps opportun, mettre à l'abri la majeure partie de ses avoirs et qui en dehors des affaires belges et hollandaises de pétroles auxquelles elle était intéressée, possède des participations dans des sociétés exploitant en France ou aux colonies, résiste à 450. Sa filiale, les Pétroles au Congo, a réa-

lisé en 1939 un bénéfice de 14.388.609 fr. contre 8.902.624 fr. Le dividende sera porté de 25 fr. à 45 francs.

La Française des Pétroles se retrouve à 1.025 et la Standard Française des Pétroles s'effrite de 900 à 875.

### MINES MÉTALLIQUES

Le cuivre, à New-York, s'est traité jeudi à 11 cents 30. Parmi les valeurs cuprifères, la **Roan Antelope** est revenue de 136 à 130, ex-coupon de 6 d. brut et 4 d. 8 net d'impôts anglais, détaché le 20 mai. La **Rhodesian Anglo-American** s'effrite de 187 à 18,150. L'**Union Minière du Haut-Katanga** a repris de 3.890 à 4.230. L'action non libérée des **Mines de Bor** s'est relevée de 941 à 1.040. La production de cuivre a atteint 3.243 tonnes contre 3.770 t. en mars 1939.

Parmi les mines et les fonderies de plomb, **Penarroya** se tasse de 356 à 350. **Djebel-Ressas** reste sur les cours anciens de 253. Le compte de profits et pertes de l'exercice 1939 présente un solde créditeur de 386.183 fr., qui, après amortissements des pertes antérieures, permet de reporter à nouveau la somme de 219.030 fr.

L'action **Exploitations Minières en Tunisie** est revenue à 58,50 et la part à 258. L'exercice 1939 se solde par un bénéfice net de 618.000 fr. qui sera affecté aux amortissements. Les immobilisations nettes ne seront plus évaluées au bilan que pour 5 millions. Le capital sera ramené de 26 à 13 millions et porté ensuite à 20 millions par l'absorption de diverses filiales, **Djebel-Trozza** et la **Tunisienne des Mines**, dont les apports seront rémunérés en actions à raison d'un cinquième de leur capital nominal, et **Djebel-Diss** et **Tabouna**, dont les apports seraient rémunérés à raison d'un dixième de leur capital.

L'étain a de nouveau repris de £ 265 5/- la tonne au comptant et de £ 263 -/- la tonne à terme à £ 269 10/- la tonne au comptant et à £ 267 10/- la tonne à terme.

**London Tin** est calme à 30,25. L'action des **Etains et Wolfram du Tonkin** s'est finalement retrouvée à 775, tout près de son cours antérieur. Le dividende sera maintenu à 35 fr. et les actionnaires recevront probablement une action nouvelle pour trois anciennes. L'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** s'inscrit aussi à 775. L'assemblée extraordinaire appelée à statuer sur la distribution de réserves a été reportée du 20 mai au 3 juin.

Aux mines de fer l'action de capital **Mokta el Hadid** reprend de 6.850 à 7.150. L'action **Ouenza** se relève de 3.005 à 3.120, tandis que la part recule à 7.200. Elle paraît à ce cours fort dépréciée. La **Concessionnaire de l'Ouenza** fléchit à 2.800.

### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le Comité International du Caoutchouc, réuni le 21 mai, a décidé de maintenir à 80 0/0 le contingent du deuxième semestre 1940.

Comme il le fait habituellement, le Comité a fait savoir, dans son communiqué, qu'il se réservait de modifier les contingents. Il s'est, en effet, fréquemment prévalu de cette latitude. Il a ajouté que, pour permettre des expéditions plus rapides, il demandait aux administrations intéressées de distribuer rapidement les licences d'exportation.

Malgré l'activité persistante des manufacturiers américains, la presse anglaise, il y a quelques semaines, faisait prévoir un assez fort resserrement des restrictions. Mais depuis lors, et en dehors même du retour à l'ancienne route du Cap, des faits nouveaux se sont produits. Le premier est l'offensive allemande et le déclenchement d'une guerre du moteur qui, en démontrant une fois de plus l'insuffisance de la traction hippomobile de l'artillerie, ne peut manquer d'accroître sensiblement la consommation de caoutchouc des Alliés. Le second est l'intention manifestée par le Gouvernement des Etats-Unis de ne point s'en tenir aux achats de caoutchouc déjà faits à l'Angleterre et de continuer, après leur complète livraison, la constitution de stocks de sécurité. Nous avons déjà mentionné les déclarations faites dans ce sens par M. Hopkins, secrétaire d'Etat au Commerce. En raison des très bonnes dispositions des Etats-Unis à l'égard des Alliés, il est possible qu'une suite soit donnée à ce projet.

Le caoutchouc a fléchi à Londres de 12 d. à 11 d. 5/8. Les perspectives du marché, cependant, demeurent satisfaisantes pour permettre d'espérer le maintien des cours à un niveau modéré mais rémunérateur pour les belles plantations, surtout lorsqu'elles bénéficient d'un régime de liberté, comme les plantations indochinoises.

Nous avons fourni plus haut des indications sur l'adhésion de la Hollande à l'accord monétaire anglo-français. Cette adhésion a pour effet de stabiliser le cours officiel du florin un peu au-dessous du cours du 1<sup>er</sup> mai. Parmi les valeurs néerlandaises, mentionnons la vive reprise d'**Amsterdam Rubber**, portée de 2.800 à 3.175.

Appelé au Ministère de l'Intérieur par des tâches urgentes, M. Mandel a quitté le Ministère des Colonies. Ses qualités d'initiative et de méthode s'y étaient affirmées par le concours donné au développement de la production, par le soin apporté à la mobilisation, et par la création d'une armée noire qui est déjà, sur le front, un appoint fort appréciable. Il a été remplacé par un de ses meilleurs prédécesseurs, M. Louis Rollin, qui, donnant corps à un projet de M. Albert Sarraut, a remarquablement organisé, en 1934, les travaux de la Conférence coloniale. Nos colonies restent donc en bonnes mains.

Les valeurs indochinoises ont été irrégulières. Des reprises ont été enregistrées sur celles qui avaient été le plus éprouvées, tandis que d'autres ont, en clôture, été ramenées en arrière par quelques réalisations. L'action **Indochinoise d'Hévéas** a fait bonne contenance à 699, la part étant au contraire déprimée à 359. Du 14 mai, l'assemblée appelée à statuer sur la distribution de réserves sera reportée, faute de quorum, au 4 juin. L'action **Kratié** a vivement repris à 429 et la part à 900. Nous résumons plus loin les comptes présentés à l'assemblée, qui font état d'une nouvelle progression. L'action **Mimot** a décliné de nouveau de 349 à 318, tandis que la part se tenait tout près de son cours antérieur de 620. La production des quatre premiers mois de 1940 a été de 1.063 tonnes contre 799 t. pendant la période correspondante de 1939.

Parmi les titres des sociétés commerciales exploitant en Indochine, l'action **Union Commerciale Indochinoise et Africaine** a été ramenée à 140. Le bénéfice brut de l'exercice clos le 30 septembre 1939 est de 7.344.970 fr. contre 6.231.769 fr. en 1938. Le bénéfice net ressort à 4.133.010 fr. contre 2.818.756 fr. Comme nous l'avons annoncé, les répartitions seront reprises avec un dividende de 7 fr. brut.

Parmi les valeurs africaines, la **Commerciale de l'Ouest-Africain** se relève de 560 à 594. Les résultats de l'exercice clos le 30 avril ont été du même ordre que les précédents et le dividende sera probablement maintenu à 40 fr. L'action **Maurel et Prom** s'inscrit à 300. L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 3 juin en même temps qu'une assemblée extraordinaire. Les comptes de 1939, qui lui seront soumis, se soldent par un bénéfice net de 4.761.000 fr. contre 4.316.000 fr. en 1938. Le Conseil proposera des modifications aux statuts et l'élévation du capital de 20 à 30 millions par incorporation de réserves. Les actionnaires recevront une action nouvelle pour deux actions anciennes, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940, et tous les impôts seront pris en charge par la Société.

Au groupe des manufacturiers du caoutchouc, nouveau repli de la part **Michelin** à 1.181 contre 1.255. L'action **Bognier et Burnet** se traite à 160. Le bénéfice net de l'exercice 1939 s'élève à environ 1.060.000 fr. contre 322.000 fr. pour 1938. En vue de disposer d'un fonds de roulement élevé, la Société procédera à d'importants amortissements et le Conseil proposera, par conséquent, à l'assemblée, convoquée pour le 19 juin, le maintien du dividende à 5 fr. sur les actions B. Les actions A ne viendront pas encore à la répartition.

### ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

L'extension des opérations militaires aux régions du Nord de la France, où la culture de la betterave tient une large place et où l'industrie sucrière a d'importantes installations a conduit le gouvernement à décréter l'application immédiate de la carte de sucre. La ration est uniformément fixée, à compter du 1<sup>er</sup> juin, à 750 grammes par tête et par mois.

La **Raffinerie Say** fléchit de 951 à 851. La **Vermandoise de Sucrieries** est soutenue à 650. Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1939, d'une durée de cinq mois, se soldent par un bénéfice net de 5.436.921 fr. contre 5.870.077 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin de fixer le dividende à 45 fr. comme pour l'exercice précédent d'une durée de douze mois.

**Pointe-à-Pitre** fléchit de 498 à 460. L'assemblée extraordinaire du 17 mai qui devait se prononcer sur l'incorporation de réserves au capital par élévation du nominal des actions de 100 à 150 fr. a été reportée au 21 juin, à l'issue de l'assemblée ordinaire. L'action des **Sucrieries de l'Indochine** reprend de 665 à 680; la part, qui avait été poussée un peu rapidement jusqu'à

1.500, est ramenée à 1.198. Les **Distilleries de l'Indochine** s'inscrivent à 410 contre 404, après avoir et au delà regagné leur dividende de 25 fr. brut, soit 18 fr. 25 net détaché le 21 mai.

La **Vinicole de Champagne** est offerte à 400 contre 460. La distribution de réserves votée par l'assemblée du 17 mai se traduira par la remise d'une action nouvelle de 175 fr. pour 3 actions anciennes et de 19 actions pour 100 parts. Pour tenir compte de la différence entre le taux de l'impôt, les porteurs d'actions et de parts nominatives recevront pour chaque titre ancien 3 fr. 60 et 2 fr. 50 respectivement. Le **Chapeau de Gendarme** est offert à 440 contre 520. On trouvera plus loin un aperçu des comptes de l'exercice 1938-1939.

Les **Caves de Roquefort**, dont l'assemblée est convoquée pour le 12 juin, sont fermes à 4.550 contre 4.500 l'action de capital et 3.050 contre 2.800 la jouissance.

**Liebig's** fait bonne contenance à 3.400 contre 3.350. **Nestlé Unilac** s'avance de 7.620 à 10.250. Rappelons qu'à chaque action Nestlé est jointe une action Unilac dont le pair est de 12 dollars U. S. A. Ces derniers titres sont donc de ceux dont le dépôt dans une banque agréée devra être effectué. Leur valeur de reprise éventuelle sera difficile à calculer, puisque le cours pratiqué sur notre marché comprend trois titres jusqu'ici inséparables, à savoir une action Nestlé de 100 fr. suisses, une action Unilac et un bon d'amortissement Nestlé.

La **Brasserie Quilmès** se redresse tout près de 13.700. **Palermo et Schiau** sont irrégulières à 1.435 et 520 contre respectivement 1.650 et 545. Les **Brasseries et Glacières de l'Indochine** sont résistantes à 720 et 520. Les **Brasseries du Maroc** cèdent un peu de terrain à 525 et 3.390. Nous publions plus loin une note au sujet de ces deux sociétés.

Les **Hôtels et Casinos de Deauville** restent, faute de transactions, à 190, cours ancien. Une assemblée des porteurs de bons 5,25 0/0 1928 est convoquée pour le 3 juin en vue de statuer sur une réduction du taux de l'intérêt et une prolongation de la durée de l'amortissement.

L'**Etablissement Thermal de Bagnols-de-Orne** a valu en dernier lieu 248 fr., cours ancien. Les comptes de l'exercice 1939, se soldant par un bénéfice avant amortissements de 592.144 fr., ont été approuvés par l'assemblée du 16 mai, qui a voté la répartition d'un dividende de 5 fr. contre 8 fr. Ex-coupon de 30 fr. brut, soit 21,90 net détaché le 20 mai, **Vals Saint-Jean** est ramené de 630 à 540.

### VALEURS DIVERSES

Ex-coupon de 55 fr. 907 net par action au porteur, l'**Union Européenne** se retrouve tout près de 800, de nouveau très recherchée. La **Compagnie Générale des Colonies**, dont l'assemblée extraordinaire est reportée du 22 mai au 12 juin à la suite de l'assemblée ordinaire, ne trouve pas preneur à 660.

La **British American Tobacco** se défend aux abords de 930. Son dividende intérimaire sera de 10 d. net d'impôt, égal à celui distribué l'an dernier à la même époque.

L'assemblée de la **Manufacture Indochinoise de Cigarettes**, tenue le 17 mai, a décidé de reporter à nouveau le bénéfice s'élevant à 581.530 fr. Le report à nouveau atteint ainsi 1.532.903 fr. Faute de transaction récente, le titre reste inscrit à 84.

Les valeurs de grands magasins se maintiennent non loin de leurs cours précédents. **Paris-France**, cote d'abord 820, puis est vainement offert à 770. La **Générale des Grands Magasins**, qui lui est apparentée, distribuera 7 fr. de dividende contre 10 fr. l'an dernier.

**Dollfus-Mieg** réagit vivement de 3.500 à 3.790, tandis que **Pérenchies** reflue de 398 à 318. Les **Tricotages de l'Ariège** se redressent de 295 à 340. Il sera proposé à l'assemblée du 27 mai de porter le capital de 25 à 30 millions par incorporation de réserves. Il sera attribué une action nouvelle pour cinq anciennes. **Vautheret-Gros**, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 18 mai (1), s'échange à 255 l'action et 125 la part. **Saint Frères** s'effondre à 252 contre 300.

Parmi les valeurs de ciments, l'action A **Pavin de Lafarge** est lourde à 2.715, tandis que l'action B regagne quelques points à 920. **Lambert Frères**, qui va procéder à l'augmentation de son capital par distribution d'actions gratuites (une nouvelle pour une ancienne), est très bien tenu à 2.000.

**Campeon-Bernard** sera obligé d'affecter une partie de son bénéfice à des provisions spéciales

(1) Voir *Le Pour et le Contre* du 5 mai, page 225.

pour se garantir dans un différend qui s'est élevé entre la Société et l'Administration. Le bénéfice net ne dépasserait guère 1.500.000 fr. contre 4.558.708 fr. et le dividende, qui sera assuré par un prélèvement sur le report à nouveau, sera ramené de 70 fr. à 60 fr. L'activité de l'entreprise demeure très satisfaisante. L'action ne manque pas de nerf à 865.

La Brosse, qui s'est effondrée à 225 contre 336 il y a quinze jours, devrait se ressaisir rapidement, au premier signe de stabilisation de la situation militaire. Les Cirages Français, dont les comptes se soldent par un bénéfice au lieu d'une perte de 2 millions et qui reprendront vraisemblablement leurs répartitions avec un léger dividende, restent inscrits, faute de transactions, à 393. En finale ils sont offerts à 370.

Jeset et Wideman procède à un remboursement de capital de 90 fr. par action. Il sera échangé dix actions anciennes de 100 fr. — inscrites actuellement à 286 — contre une nouvelle de 100 francs.

Sainte-Marie-Dupré convoque ses actionnaires le 15 juin pour apporter quelques modifications aux statuts. Le titre se tasse encore de 1.030 à 985.

La Française des Carburants s'inscrit à 400, l'action de 500 fr. qui vient de détacher un coupon de 16 fr. 736 net. La Société va procéder à l'augmentation de son capital par une émission d'actions nouvelles au pair. Les anciens actionnaires ont un droit irréductible à une action nouvelle pour deux anciennes. Le solde non souscrit sera réservé à la Compagnie des Automobiles de Place.

Dans le groupe de la papeterie, la Cenpa fléchit de 189 à 130. La répartition d'une action gratuite pour sept anciennes, qui est liée à l'incorporation de 16.450.000 fr. de réserves au capital, sera effectuée prochainement. Deux séries d'obligations 5 0/0 de cette Société sont inscrites depuis peu à la cote. Elles se sont négociées à 700.

Hachette se retrouve vers 1.050. La Librairie Quillet ne pourra pas, cette année, distribuer de dividende. L'an dernier elle avait réparti 35 fr. par action. Elle sommeille à 305. L'Imprimerie Paul Dupont a pu réaliser, en 1939, un léger bénéfice qui ne permettrait pas de reprendre encore les répartitions. Ces deux sociétés tiendront leur assemblée le 4 juin.

Reprise du Cercle de Monaco de 850 à 921, les jeux venant d'être interdits en France.

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Négociation jusqu'au	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
<b>Au Parquet</b>			
28 mai	Cie Générale de Radiologie c. 19 ou bon de droit. Pour 21 act. anc., 2 act. nouv. B de 175 fr. émises à 175 fr.	.....	3 juin
31 mai	Electricité de Bayrouth, c. 18 (capital) c. 12 (jouissance) en bons de droit. Pour 5 act. anc. de capital ou de jouissance, 1 act. nouv. gratuite...	120 ..	.....
31 mai	Jeumont (Sté des Forges et Ateliers de Constructions Electriques de) : 1 <sup>re</sup> Actions — c. 21 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. 2 <sup>o</sup> Paris — c. 20 ou bon de droit. Pour 4 parts de fond., 3 act. nouv. gratuites.	.....	.....
14 juin	Cie Générale d'Electricité, c. 71 ou bon de droit. Pour 2 act. anc. 1 act. nouv. gratuite.	890 ..	.....
14 juin	Cie des Signaux et d'Entreprises Electriques, c. 41 ou droit. Pour 1 act. anc. 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 16 fr. 875 par coupon	960 ..	.....
14 juin	Ets Godelle et Foucher, c. 36 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 2 act. nouv. gratuites. Impôt : 5 fr. 802 par coupon.	.....	.....
14 juin	Etabl <sup>ts</sup> Haour Frères, c. 5 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	.....	.....
28 juin	Mines de Dourges, c. 39 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	.....	.....
28 juin	Sté Française pour le Commerce avec les Colonies et l'Etranger (Anciens Etabl. David Gradis et Fils), c. 23 ou bon de droit. Pour 2 act. anc. 1 act. nouv. gratuite. Impôt 16 f. 875 par droit.	650 ..	.....
<b>En Banque</b>			
31 mai	Paris-Sport, c. 13. Pour 3 act. anc. 2 act. nouv. gratuites.	.....	.....
7 juin	Sté Indépendante de Télégraphie Sans-Fil, c. 3 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. émise à 150 francs.	.....	14 juin
11 juin	Dong-Trieu : 1 <sup>re</sup> Actions — c. 3 ou bon de droit. Pour 10 act. anc., 3 act. nouv. émises à 105 francs. 2 <sup>o</sup> Paris — c. 3 ou bon de droit. Pour 25 parts 56 act. nouv. émises à 105 francs.	25 ..	17 juin
		181 ..	17 juin

17 juin	Charbonnages d'Ekathérine, c. 12 Pour 3 act. anc. non échangées, 1 act. nouv. émise à 100 francs...	.. ..	22 juin
24 juin	Raffinerie François : 1 <sup>re</sup> Actions — c. 22 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. émise à 125 francs. 2 <sup>o</sup> Paris — c. 14 ou bon de droit. Pour 4 parts de fond., 3 act. nouv. émises à 125 francs.	.. ..	30 juin
		.. ..	30 juin

MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Le marché des mines d'or a été très irrégulier. Lourd au début de la semaine, il s'est nettement raffermit à partir de mercredi et, jeudi soir, la cote se présentait en forte reprise. Les déplacements de cours, très importants dans certains cas, ne peuvent s'expliquer que par l'étroitesse du marché. Nous nous contenterons de signaler les principales modifications.

Durban Deep s'est avancée de 616 à 650 ; Main Reef est passée de 646 à 738, contre 654 mercredi ; Crown Mines a repris de 2.540 à 2.670 ; City Deep, de 510 à 559 ; Simmer & Jack, de 212 à 236 ; East Rand, de 417 à 435. Parmi les mines de l'Est, Brakpan s'est relevée de 400 à 455 ; Geduld a légèrement fléchi de 1.510 à 1.498 sans raison aucune, tandis que l'East Geduld remontait de 2.085 à 2.278 ; West Springs a repris de 409 à 428 ; Daggafontein s'est brusquement relevée de 415 à 488 ; Sub-Nigel est passée de 1.995 à 2.145.

Les trusts se présentent tous en reprise sensible. L'Anglo-American Corporation s'est raffermit de 305 à 338 ; General Mining, de 658 à 730 ; Johannesburg, de 325 à 347 ; Goldfields, de 436 à 454 ; Rand Mines, de 1.276 à 1.352 ; Central Mining, de 2.150 à 2.300 ; Union Corporation, de 1.200 à 1.280.

Aux diamantifères, De Beers ord. s'est raffermit de 1.005 à 1.150 ; De Beers préf. a, par contre, légèrement fléchi de 1.670 à 1.635.

A l'assemblée de la Grootvlei, le président a fait savoir que le nouveau régime fiscal aurait des conséquences plutôt défavorables sur les résultats de la Compagnie. Pour ce qui concerne la Geduld, dont les bénéfices du trimestre accusent une augmentation de £ 55.000, la taxation va se trouver augmentée de £ 58.000. Quant à l'East Geduld, dont le bénéfice d'exploitation est en augmentation de £ 97.000, l'accroissement de la taxation excède ce chiffre de £ 15.000. Une réduction du dividende est improbable, quoique les frais généraux se soient accrus.

La Lake View & Star a traité en avril 57.300 tonnes de minerai et 44.622 t. de résidus. Le bénéfice est estimé à £ 47.515. Dépenses de capital : £ 20.098. Ces résultats sont exprimés en sterling. L'action Lake View a légèrement fléchi de 180 à 174.

RAPPORTS TRIMESTRIELS DES MINES D'OR AU 31 MARS 1940

Groupe Central Mining-Rand Mines

Crown Mines. Dév. 31.771 pieds, éch. 13.320, pay. 8.950. Broy. 928.000 t. donnant 241.630 onces. Dép. p. t. 22 sh. 10. Bén. net £ 750.218. Prov. p. impôts £ 293.732.

Consol. Main Reef. Dév. 19.770, éch. 14.565, pay. 8.030. Broy. 556.000 t., 93.193 onces, dép. 19 sh. Bén. £ 171.221. Prov. p. impôts £ 49.470.

City Deep. Dév. 14.005, éch. 5.560, pay. 2.460. Broy. 304.000 t., 70.477 onces, dép. p. t. 25 sh. 10. Bén. £ 136.698. Prov. p. impôts £ 25.782.

Goldenhuis Deep. Dév. 1.699, éch. 1.230, pay. 550. Broy. 194.000 t., dép. p. t. 16 sh. 1. Bénéf. £ 45.935. Imp. £ 14.588.

East Rand Prop. Dév. 29.269, éch. 13.710, pay. 4.785. Broy. 647.000 t., dép. 22 sh. 10. Bén. £ 284.358. Prov. p. imp. £ 84.608.

Durban Deep. Dév. 20.658, éch. 11.755, pay. 6.695. Broy. 495.000 t., donnant 94.249 onces, dép. 21 sh. 7. Bén. £ 173.502, imp. £ 55.685. Dép. capital £ 48.735.

Modder East. Dév. 8.376, éch. 6.860, pay. 1.270. Broy. 398.000 t., 65.953 onces, dép. 16 sh. 4. Bénéf. £ 176.201. Prov. p. imp. £ 80.182.

Modder B. Dév. 2.765 pieds, 2.425 éch., payants 915 pieds sur le main reef de 273 contre 243 pouces-dwts pendant le trimestre précédent.

Le nouveau régime est profitable à la société. La durée de la mine sera prolongée par l'utilisation du minerai pauvre du Black reef devenu payant.

New Modder. Dével. 9.817 pieds, échant. 5.400, payants 2.985 dont 590 sur le main reef leader de 266 pouces-dwts, 975 sur les upper leaders N. A. 1 et 2 de 163 pouces-dwts, 370 sur le South reef de 122 pouces-dwts et 555 sur le south reef marker de 140 pouces-dwts.

Nourse Mines. Dével. 6.779 pieds, échant. 2.525, payants 1.265 dont 1.030 sur le south reef de 228 pouces-dwts ; main reef 427 pouces-dwts et main reef leader 196 pouces-dwts. Dépenses au compte capital : £ 6.081 contre £ 14.276.

Rose Deep. Dével. 5.081 pieds, 3.210 échant., 1.200 payants ; la teneur sur le main reef est de 502 pouces-dwts, south reef 324, main reef leader et south reef 574. Dépenses capital £ 3.843 contre £ 8.757.

Mines Diverses

Nigel. Dével. 13.309 pieds, échant. 10.115, payants 3.285 de 9,3 dwts sur 28,22 pouces. Dépenses capital £ 5.917.

Groupe Consol. Goldfields

Simmer & Jack. Dév. 16.020 pieds, éch. 10.250, pay. 58,1 0/0 de 300 p. d. Broyages 361.000 tonnes. Dép. p. tonne 20 sh. 9,4. Bén. total £ 187.362 (+ £ 3.233 sur trim. préc.).

Sub Nigel. Dév. 28.761, éch. 24.260, p. 47,3 0/0 de 525 p. d. Br. 194.300 t. Dép. 33 sh. 7,4. Bén. expl. £ 269.156 contre £ 267.950. Dép. capital £ 7.993 a. £ 8.898.

Vogelstruisbult. Dév. 15.564, éch. 11.090, p. 43,1 0/0 de 297 p. d. Br. 216.000 t., dép. 25 sh. 9,31. Bén. expl. £ 141.147 (+ 6.234).

Luipaards Vlei. Dév. 11.343, éch. 4.855, p. 74,4 0/0 de 344 p. d. Br. 164.000 t., dép. 24 sh. 2,9. Bén. total £ 74.374 (— £ 1.251). Dép. capital £ 135.509 c. 123.370.

Robinson Deep. Dév. 8.982, éch. 4.065, p. 52,8 0/0 de 271 p. dwts. Br. 349.000 t., dép. 21 sh. 1. Bén. £ 234.867 (— £ 13.318).

Venterpost. Dév. 14.510, éch. 5.755 sur le Main Reef dont p. 76 0/0 de 345 p. dwts et 3.645 pieds sur le contact reef dont 36,5 0/0 payants de 444 p. dwts. Br. 304.500 tonnes, dép. 23 sh. 5,46. Bén. expl. £ 68.615 contre une perte de £ 9.364. Dép. capital £ 42.323 c. £ 145.803.

Vlakkfontein. Dév. 7.515, éch. 5.390, pay. 32,9 0/0 de 46,1 dwts sur 9,5 pouces.

Rielfontein Consol. Broy. 94.000 t. donnant 14.856 onces. Dép. d'expl. 15 sh. 8,19. Bén. d'expl.

West Vlakkfontein. Le puits n° 1 a atteint 5.624 pieds profondeur final. Le forage W. V. 1 a été suspendu à 5.490 pieds pour conserver les ressources de la Compagnie.

Spaarwater. Dév. 12.580 pieds, éch. 10.595, pay. 27,1 0/0 de 15,2 dwts sur 13,2 pouces.

Transvaal Gold. Dév. 9.740, éch. 6.200, p. 56,9 4 0/0 de 212 p. dwts. Broy. 87.800 t. Bén. tot. £ 14.188 (— 3.514), dép. cap. £ 10.401 c. 8.272.

Wiluna. 150.409 tonnes traitées ont donné 23.946 onces. Bén. d'expl. £ austr. 100.518. Dév. Happy Jack-teneurs : 5,2 dwts sur 6 1/2 pieds, 5,6 dwts sur 6 pieds, 5 dwts sur 7 pieds, 5,3 dwts sur 6 1/2 pieds, 8,8 dwts sur 10 pieds.

A LONDRES (1)

Le major Attlee, chef du parti travailliste, actuellement lord du Sceau Privé, a présenté au Parlement un projet de mobilisation générale du pays inspiré par la gravité de la situation. Après de courts débats, la Chambre des Communes et la Chambre des Lords ont voté, mercredi, l'Emergency Power Bill qui donne au gouvernement la disposition entière de toutes les ressources de la nation en hommes et en biens pour deux ans.

La loi soumet à un contrôle absolu le travail individuel, la propriété privée et les droits de chaque personne. « Chaque homme, à quelque classe qu'il appartienne, doit ses services à Sa Majesté, au pays. Le gouvernement surveillera les salaires, les heures et les conditions du travail. Là où des contrats collectifs existent, ils seront appliqués. La taxe sur les bénéfices excessifs sera de 100 0/0. Personne ne doit profiter de l'état d'urgence nationale.

M. Attlee a précisé que le contrôle des propriétés ne signifiait nullement leur saisie. Tout ce qu'il demande au public, c'est de continuer le travail suivant les directives qui lui seront données.

En moins de trois heures, la loi a été discutée, votée et promulguée. Le Parlement renonçait à des libertés que le peuple britannique avait mis dix siècles à conquérir. « Cet abandon temporaire, dit le « Times », est accepté d'un cœur joyeux et d'une âme confiante, car il fait de chaque homme et de chaque femme un membre des forces nationales. »

La Cité a très bien accueilli le vote des pleins pouvoirs au gouvernement et a exprimé son approbation par une hausse des gilt-edged. De nombreuses valeurs à revenu variable se sont raffermit.

Le dividende final de la Burmah Oil de 10 0/0 et le bonus de 6 0/0 sans changement portent la répartition totale à 2 0/0, comme pour l'exercice précédent. Le bénéfice net est de £ 3.600.000, contre £ 4.015.000.

Le bénéfice net de 1939 de la Hudson Bay est de £ 72.269 contre £ 110.503. Dividende « commercial », 1 0/0 brut contre 2 1/2 0/0, dividende provenant du surplus du compte des propriétés foncières 1 1/2 0/0 net contre 1 0/0. Report à nouveau : £ 97.227 contre £ 95.526.

A l'assemblée de J. & P. Coats, le Président a fait savoir que l'augmentation de £ 652.000 des bénéfices de l'exercice 1939 ne provient pas des commandes du gouvernement qui n'ont donné qu'un supplément de bénéfices de £ 9.000. L'amélioration des résultats provient surtout du développement des exportations.

A NEW-YORK

La lourdeur qui avait caractérisé le marché de New-York à la fin de la semaine dernière a per-

(1) Nous regrettons de ne pouvoir donner la revue habituelle du marché de Londres, les cotes et journaux n'étant pas parvenus en temps utile.





Revenu brut	Es. coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 17	Cours du 24	
55	23	5/35	Cons. d'Ent. des Routes	539	539	27	50	2/11	Cse Fonc. Cr. Log. Ind. 5 1/2 % n. 464	442	15	2/1	La Réunion 3 %	289	292	25	1/4	Energie Industrielle 5 %	486	488	
40	4	6/39	Const. de Four (C. G. de)	610	620	50	50	1/4	— 5 % 1930 820	822	var.	1/7	R. ario à Puer - Bel rev. var	232	231	30	15/4	— 6 % 1928	480	488	
21	40	4/40	Compt. à Gaz (Cie Genl)	276	275	44	44	2/1	— 4 1/2 % 1930 771	791	20	1/12	St-Etienne Fir. R. - de G 4 %	232	231	50	15/11	— 5 1/2 % 1929	798	815	
8	75	11/38	Côte d'Air (C. I. C. A.) B	1460	1395	25	25	1/4	Cse Cie Ind. Batiment 5 %	...	22	50	15/11	Santa Fé (Chem. def.) 4 1/2 %	292	283	45	15/11	— 4 1/2 % 1930 762	776	
42	93	7/39	Cult. Tropic. ports...	1460	1395	25	25	1/4	Cse Gén. Fr. F. Fonc. Ind. 5 %	...	20	2/1	Seculaire (Ch. de fer) 4 %	...	...	90	15/4	— 4 1/2 % 1931 1510	1520		
10	29	7/38	Dég. de 8 - Denis, jous	58	61	50	50	2/1	Créd. Fonc. Ouest-Afr 5 % 30	...	15	15/4	Bari Locorotondo c 3 1/2 %	137	142	55	2/4	Ent. Elec. (Gén. d') 5 1/2 %	555	957	
13	1	7/39	Diakandapé (Cult. de)	58	61	50	50	2/1	Créd. Hypot. Indoch 4 1/2 % 30	729	15	15/4	Sud de la France 3 %	240	243	45	1/4	Est-Electrique 4 1/2 % 1931	705	763	
7	1	7/39	Distico, prior. ord.	260	190	50	50	2/1	Créd. Ind. Fr. (C.A.L.I.F.) 4 1/2 % 31	809	20	2/1	Sud-Ouest 4 % 1900 08 09	...	...	60	8/3	Est-Lumière 6 % 1937	770	927	
25	20	12/35	Drag et Trav. Publics	425	450	45	45	1/2	Créd. Mob. Indoch. 8 6 % 39	860	17	15/11	Vicinaux (C. def.) 3 1/2 %	...	...	110	10/1	Exploit. Elect. 5 % 1930	327	828	
50	10	5/40	Dunlop (Soc. Pneum.)	650	649	60	60	00	Edilité Crédit 5 % 1929	710	15	2/1	Wassy à Saint-Dizier 3 %	252	...	45	2/1	Force et Distrib. 4 1/2 % 1930	...	...	
8	9	6/39	Em. et Abrasifs (C. C.)	235	272	65	65	15/2	Fin. Expl. Industr. 5 % 1930	761	75	1/12	Tramways d'Amiens 5 %	...	...	25	1/3	Force et Lumière 5 %	306	924	
6	23	12/39	Engren. Citroën, prior.	272	272	65	65	15/2	Fin. Ind. Chem. fer 6 1/2 %	861	50	2/1	Tramw. Bordeaux 5 % 1931	...	...	55	27/11	— 5 1/2 % 1931	831	868	
19	59	12/39	— ord.	272	272	65	65	15/2	Fonc. Lyon 3 % anc.	...	50	2/1	Tramw. Douai-Tourcoing 5 %	...	...	50	2/1	For. Hyd. - El. Comminges 5 %	23	805	
17	29	7/39	En rep. (Soc. Gén. d')	331	325	15	15	2/11	Fonc. Nouv. V. Rungis 4 1/2 % 31	354	357	15	2/1	Tramw. T.E. Lille-Tourcoing 5 % 30	...	...	55	15/3	For. Mot. l'Agout 5 1/2 % 35	309	889
17	29	7/39	Equip. Elec. des Véhic.	200	200	45	45	1/2	Fonc. Par 5 1/2 % 1930	620	50	15/3	T.E. Lille-Tourcoing 5 % 30	...	...	100	15/11	For. Mot. de l'Arn 5 1/2 % 1931	1590	1697	
25	15	12/37	Franc. de Sarre, uom.	830	819	55	55	1/2	Fonc. Par 5 1/2 % 1930	620	50	2/1	Tramway (C. G. F. de) 4 %	278	267	55	25/1	For. Mo. Bonne Droc 6 1/2 % 34	305	950	
9	90	1/4	Farodo, 65 fr. remb.	100	100	50	50	1/4	Gén. Fonc. 6 1/2 % 28 (prov. red.)	...	22	50	1/2	Tram. l'Indo 4 1/2 % 2e série	...	...	65	21/12	For. Mo. Duranc 4 1/2 % 30	305	905
15	19	1/40	— ord.	100	100	50	50	1/4	H.B.M. Fi. hot 5 % 1931	...	55	15/2	Tram. Nice et Littoral 2 1/2 %	170	150	50	2/1	For. Mot. de l'Est 5 % 1930	72	778	
41	01	1/32	Fichet (Bour. Beau)	87	102	50	50	1/4	H.B.M. Penhoët 5 %	801	20	9/37	Tram. Paris et Seine 4 %	530	525	55	2/1	For. Mot. Hte Duranc 5 %	57	343	
9	8	3/30	Filiales Etrang. Fichet	27	27	50	50	1/4	H.B.M. Pompey 5 % 1929	729	701	20	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	...	...	55	2/1	For. Mot. du Ht-Rhin 5 1/2 %	921	800
12	40	3/39	Fournier, Os. et le Boul.	180	214	50	50	1/4	Imm. de France, 400 fr.	380	20	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	...	...	55	2/1	For. Mot. H. Roman 5 1/2 %	317	...	
7	27	7/39	Fours à Rhodes	...	...	6	6	2/11	Imm. de France, 400 fr.	380	20	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	...	...	55	2/1	For. Mot. du Rhône 4 %	339	...	
25	26	7/39	Freins et Sign. Westing.	572	572	7	7	2/11	Imm. de France, 400 fr.	380	20	2/1	Tramways (C. G. Par. de) 4 %	375	370	50	15/4	For. Mot. de St-Hipp 5 % 30	775	775	
83	50	6/40	Galliard (Etablis.)	300	300	1/7	1/7	1/7	Imm. de Paris 5 1/2 %	66	25	31/10	Tramways de Rouen 5 %	446	440	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
11	10	10/39	Gaveau & Cie	97	97	55	55	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
35	51	6/35	Gds Travaux Marseille	775	780	60	60	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
10	30	8/31	Gds Tr. en Bé. Ar. ord. n.	...	...	45	45	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
3	5	8/39	— jous.	...	...	50	50	1/4	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
24	12	12/38	Hamelle (Etablis. H.)	1775	1775	65	65	24/10	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
23	12	12/38	— 1.10 part	370	370	50	50	1/12	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
66	65	3/40	Hauri f. (Ets.) n. vert.	234	234	22	22	50	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
12	50	2/40	Haut-Cogoué, ord.	250	234	22	22	50	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
25	2	2/40	— privil.	334	315	45	45	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
18	12	12/27	— parts.	1945	1945	45	45	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
10	9	4/40	Henin (C. F. Ind. Imp.)	172	153	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
155	32	4/40	Hév. de Tayinh	1325	1305	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
648	10	25	4/40	Indus. (Comp. Génér.)	6450	6350	15	15	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473
15	65	7/35	Incan. Gaz (B. Auer)	195	175	50	50	1/4	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
10	1	8/35	In. de For. d'Allum.	176	200	50	50	2/1	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
3	1	8/39	— jous.	115	101	45	45	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
4	5	5/35	Indoch. des Cigar. nouv.	84	84	50	50	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
16	2	5/36	— parts.	84	84	50	50	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
22	01	7/35	Indus. Rio Lorraine	1945	1945	45	45	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
12	6	3/31	Ind. Moderne (L.) nouv.	...	...	55	55	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
25	18	12/35	Indus. (Comp. Génér.)	530	530	15	15	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
4	2	3/31	Japy Frères, B.	170	170	1/3	1/3	1/3	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
3	9	3/31	Jardin Zool. d'Acclim.	44	44	1/3	1/3	1/3	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
14	3	5/35	Kratik (P. antations)	30	435	1/3	1/3	1/3	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
21	87	5/39	— parts	100	900	1/3	1/3	1/3	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
5	32	15/35	Laroy (Etablis. sements)	96	92	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
8	3	12/35	Lyon de Madag.	210	210	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
8	3	12/39	— privil.	190	198	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
7	13	6/35	Marchal (Etab.)	142	125	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
4	50	6/35	— 20 r. payés	142	125	1/2	1/2	1/2	Imm. de l'Artois 4 1/2 % 30	764	15	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	310	...	30	1/3	For. Mo. Saunoy 6 % 1937	210	473	
3	79	11/35																			

VALEURS				VALEURS				VALEURS				VALEURS							
Revenu brut	Jouis.	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	Cours du 17	Cours du 24	Revenu brut	Jouis.	Cours du 17	Cours du 24				
20	1/4	Gaz et Elect. Marseille 4 %	499	...	25	2/1	Sagró (For de) 5 % 1911	457	70	1/5	Cim. de Mantos, bo. 7 1/2 % 37	965	929	...	2/1	Borne (Etat) 3 % 95, 500 fr	3900	4200	
50	1/4	5 % 1929	304	902	50	16/2	5 % 1930	496	45	15/1	Cim. Porti. Indo-Ch. 4 1/2 % 31	...	340	...	15/4	3 % 1897, 500 fr	3700	3900	
20	1/4	Gaz p. Fr. et l'Etr. (A.O.)	483	...	50	10/4	Cim. Porti. Afr. Nord 6 % 28	915	903	60	10/4	Cim. Porti. Afr. Nord 6 % 28	915	903	...	2/1	3 1/2 % 1900, 500 fr	3700	4015
20	1/5	4 % (Mai-Nov.)	420	...	55	2/1	Ciments Vicat 5 1/2 % 1933	808	816	55	2/1	Ciments Vicat 5 1/2 % 1933	808	816	...	1/2	3 1/2 % 1905, 500 fr	3700	4010
50	2/1	5 % 1929	365	833	50	15/4	Fao Pétr. Fao Raf., b.d. 5 % 35	329	860	50	12/39	Civet, Pommer 5 1/2 % 1929	305	308	...	6/34	Briél 4 1/2 % 83, 100, jce 34	1900	...
50	15/4	Gaz Nord et Est 4 1/2 %	734	704	50	1/3	Lille-Bon et Colom 5 % 30	...	790	50	10/38	Fivre et Cie 5 1/2 % 1930, est.	217	241	...	12/37	Jouis. cour.	...	...
65	6/11	6 1/2 % 1916	250	939	50	1/4	Pechelbronn 5 %	815	830	50	11/12	Nord-Afr. Cim. Lafar 5 % 31	...	260	...	4/34	4 1/2 % 88, 100, jce 34	1307	...
30	25/1	Gaz de Paris 6 % net 1923	500	500	55	1/12	5 1/2 % 1931	903	903	30	15/12	Poliet et Chausson 6 % net	510	511	...	25/4	Jouis. cour.	1230	...
35	5/4	7 % net...	512	505	50	1/4	Pétroles (Indu. des) 5 % 30	865	861	32	50/15/12	6 1/2 % 1927	498	496	...	4/34	4 % 89, 100, jce 34	1229	...
22	50/1	Union des Gaz 4 1/2 %	472	472	50	15/12	Algér. Pr. Ch. et Engr. 5 % 31	905	910	50	15/12	5 % 1930	880	796	...	25/4	Jouis. cour.	1305	...
FORGES, FONDERIES				PÉTR., PHOSPH., PR. CH.				GRANDS MAGASINS				Borne (Etat)							
20	15/1	Ac. et Forges Firminy 4 %	404	...	55	15/1	Chiris (Ant.) 6 % net 1913	...	...	55	1/5	Bekowski 5 1/2 % 1929	745	...	8/37	Jouis. cour.	370	405	
var.	1/4	rev. var. max. 6 % 1929	349	...	55	2/4	6 % 1929	352	...	60	5/4	Coloniale Grands Mag 6 %	308	793	...	9/34	4 % 10, 500 fr, jce 34	260	245
var.	1/2	rev. var. max. 5 % 1930	590	597	55	15/1	Compt. Text. Artif. 5 % 31	...	890	22	50/1/2	Galer Lafayette 4 1/2 % 1911	445	440	...	7/34	4 % 1911, jce 34	270	245
20	1/4	Ac. Longwy 4 %	750	750	50	1/2	Courrières-Kuhl 5 % 1930	864	...	37	50/1/2	7 1/2 % 1929	404	360	...	7/37	Jouis. cour.	...	...
50	1/12	5 % 1929	306	833	50	15/3	Electro-Chimie 5 %	857	850	37	50/1/2	4 1/2 % 1930	960	945	...	11/4	Cons. 5 % 31, ob. 250 f. 20 a.	145	124
45	1/5	4 1/2 % 1930	726	693	50	25/4	5 1/2 % 1928	898	940	45	1/12	6 1/2 % 1923 net	...	480	...	11/4	5 % 1931, ob. 250 f. 20 a.	95	143
50	1/2	5 % 1931	771	771	50	1/3	Fournier-Farrier 5 % 1931	716	720	32	50/1/12	Gal. Modernes 5 1/2 % 1923 net	...	820	...	16/4	5 % 1931, ob. 20, 40 a.	374	900
30	15/5	Acieries de Micheville 6 %	372	315	25	1/3	Givet-Izieux 5 % 1936	...	781	65	1/4	6 1/2 % 1928 net	...	820	...	16/4	5 % 1931, ob. 20, 40 a.	374	900
50	3/1	5 %	792	792	25	1/3	Lumières (Sté), o.hyp. 5 % 30	882	890	30	15/1	Gal. Parisiennes 5 1/2 % 1930	800	770	...	1/4	Buenos-Ayres 5 % 1908 est.	1600	1805
55	15/4	Acieries du Nord 5 1/2 % 1929	880	810	45	1/2	Kali s-Thérèse 4 1/2 % 30	875	775	25	1/2	Magasins Modernes 5 %	475	475	...	1/12	4 1/2 % or 1909, jce 30	2050	2008
45	2/1	4 1/2 % 1930	768	791	45	1/5	Lumières (Sté), o.hyp. 5 % 30	882	890	50	15/12	Magasins Réunis 5 % 1930	...	714	...	12/3	Bulgarie 5 % 1896, 500 fr	153	...
22	50/1	Ac. de Paris d'Outreau 4 1/2 %	500	500	45	1/5	Glac. Ver. Sp. Nd Fr 4 1/2 % 30	798	781	50	1/4	Neuf Gal. Réunies 5 % 1930	800	791	...	14/3	5 % or 1902, 500 fr	260	260
27	50/1	Acieries Rombas 5 1/2 % net	400	368	45	1/2	Kali s-Thérèse 4 1/2 % 30	875	775	22	50/2/1	Grand-Baob (Et.) 4 1/2 %	...	406	...	14/5	5 % or 1904, 100 fr	262	2/2
70	1/12	7 % 1.000 fr.	960	922	50	1/2	5 % 1931	841	825	30	2/1	4 % net	500	492	...	2/2	4 1/2 % 1907, 500 fr	200	501
22	50/1	Ac. Sambre et Meuse 4 1/2 %	488	482	50	1/5	Kuhlmann 4 1/2 % 1930	827	885	50	10/38	Palais de la Nouv 5 % 1931	...	470	...	29/1	6 1/2 % 1923, 500 fr	122	...
45	1/5	Al. Constr. Méc. 4 1/2 % 1930	758	751	50	1/5	5 % 1931	841	825	25	29/2	Paris-France 5 % 1930	...	710	...	17/5	7 1/2 % 1928, 2.500 fr	550	...
22	50/1	Arbel (Etablis.) 4 1/2 %	443	465	50	15/12	Prod. Chi. d'Alais 5 % 1930	920	913	45	1/3	4 1/2 % 1930	792	710	...	5/25	Cosra 5 % 10, jce 5-25, 500 f	103	...
25	2/1	5 %	447	466	50	15/1	5 % 1931	930	913	32	50/1/12	Printemps (Mag) 4 %	489	470	...	5/26	Jce cour. 500 fr	390	...
30	2/1	6 % net...	490	493	50	15/1	5 % 1931	930	913	32	50/1/4	6 1/2 %	475	375	...	2/4	Gal. Ex 6 % 30, 200 f. jce c.	390	...
50	1/5	Aster (L.) 5 % 1930	836	834	50	1/3	Saint-Gobain 5 % net	497	497	22	50/2/1	4 1/2 % 1930	340	905	...	24/8	5 % or 1903, 500 fr	132	...
32	50/2/1	At. Chant. France 6 1/2 % net	503	503	50	10/5	Trat. Ind. Ré. Urb. 6 % net	483	480	50	1/4	Reville Frac (Et.) 5 % 30	513	905	...	5/4	4 1/2 % 1903, 20	1508	...
30	15/1	Atol. et Chant. Loire 6 % net	500	491	50	15/1	5 % 1931	930	913	35	1/5	Sigrand 7 % 1927	468	462	...	6/38	5 % or 13 (réorg.) 20	488	...
65	15/2	bone 6 % 984	985	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	60	15/3	6 % 1929	848	848	...	1/39	5 % or 13 (réorg.) 20	488	...
20	1/5	At. Constr. Nord France 4 %	415	415	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	1/5	Trois Quartiers 5 % 1930	652	646	...	7/38	5 % 13 (Lun-Hoi) 20 450 f.	510	...
45	23/4	4 1/2 % 743	743	743	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	1/39	5 % or 25 (Esters) 20	500	...	
50	1/5	Bonnville 5 % 1930	809	810	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	1/4	Livr. Hachette 5 % 1930	920	960	...	1/25	Gosin-Rice 5 % 100 f. 1-25, 60 f.	1150	...
34	15/12	bone 7 %	512	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/1	5 % 1932	924	...	7/30	Jouis. cour.	355	345	
34	2/1	bone 7 % 1938	1040	1025	50	15/1	5 % 1931	930	913	65	15/1	5 % 1930	870	852	...	12/36	3 1/2 % 88, 200 cour.	426	426
45	2/1	Obstillon-Gem. 4 1/2 % 1930	890	890	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	26/3	Pap. Darblay, h. hyp.	870	852	...	1/12	3 % 94, 200 jce 1-3c	401	402
100	1/5	5 % 1934	1775	1742	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/2	Pap. de France 5 % 1930	749	705	...	7/36	3 % or 1897, 500 cour.	850	792
36	2/1	Const. Locomotives 7 % net	501	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/3	Papet Navarre 5 1/2 % 1930	725	663	...	7/36	3 % amor. 1900, 00 cour.	761	761
50	16/2	Const. Mécan. (Fra) 5 % 39	509	809	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/3	Papet Outh - Chal 7 % 1928	500	499	...	7/36	3 1/2 % 1901, 500 cour.	420	435
20	1/12	Decauville (Etablis.) 4 %	454	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/3	Petit Journal 5 % 1931	...	307	...	7/36	3 1/2 % 1901, 500 cour.	420	435
65	1/2	Duralumin, Bons 6 1/2 % 1938	976	955	50	15/1	5 % 1931	930	913	50	15/1	Publications Périod 5 % 31	834	850	...	2/1	3 1/2 % 1909, 5 0 fr.	405	410
30	2/1	Electro-Globe 6 %	309	308	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	1/2	bone hyp. 360 c. 3 1/2 % 06	370	240	
45	15/12	Electro-Méc. 4 1/2 % 1930	790	790	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1908	405	453	
55	15/4	Electro-Métal. 5 1/2 % 1932	881	864	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
22	50/1	4 1/2 % 1933	354	354	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
22	50/1	Electro-Mét. Dives 4 1/2 % 770	761	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
45	15/12	Escant et Meuse 4 1/2 % 1930	751	750	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	15/12	Estampage Vence 5 % 1931	840	826	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	1/4	Fils Peugeot frères 5 % 31	920	901	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
55	1/5	Fives-Lille 5 1/2 %	883	883	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
22	50/1	Forges d'Alais 4 1/2 %	500	883	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
35	20/12	6 % 1927	500	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
25	2/1	Fond. Lam. Paris 5 % 1934	...	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	15/1	Forges d'Audincourt 5 % 30	...	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	1/12	5 % 1931	...	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	8/35	Ac. F. Mita-Bankawa 5 % 30	312	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
65	1/2	F. Ac. M. Hom. 6 1/2 % 1.000 f.	1012	990	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
55	25/1	4 1/2 % 1931	765	758	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
55	15/5	bone 5 1/2 % 1932	1000	999	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
45	15/4	Forg. Ac. Nord Est 4 % 31	820	819	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1	4 % 1912	410	401	
50	1/3	Forg. Acier. Nord Lor. 5 % 700	672	...	50	15/1	5 % 1931	930	913	22	50/11/12	Le Temps 4 1/2 % net	478	...	2/1				